

LA VIGIE

JOURNAL DE CRITIQUE ET D'OPINION

Vol. 5 - No. 192 - Jeudi, 23 Février 1911

Abonnement: \$3.00 par an. 1 cent le numéro.
Tarif d'annonces: 1ère insertion 15c. la ligne, 2ème insertion, 10c. la ligne

Publié tous les matins par la C^{ie} Vigie, 8 rue Collins, Haute-Ville

L'OPINION D'UN ECONOMIS- TE

M. L. G. Chiozza Money est un des économistes marquants de la vieille école libre échangiste d'Angleterre; il a siégé dans le parlement anglais de 1906 à 1910.

M. Money exprimait ces jours derniers son opinion sur la convention Knox-Fielding. Nous allons en donner les grandes lignes.

Il voit dans le projet de réciprocité "le triomphe du sens commun en Amérique." Le libre-échange universel est dans l'air. C'est en vain qu'on se creuse la cervelle pour inventer des dérivatifs, sous forme d'impôts sur l'importation arrangés de manière à détourner le commerce de son cours naturel. La géographie finira par l'emporter sur tous ces artifices. La nature a tracé certaines grandes routes commerciales, elle a emmagasiné certaines sources de richesses et là sur la conférence du globe. L'ingénieur a rendu ces grands chemins plus économiques en construisant des steamers, des chemins de fer, des tunnels et des canaux. C'est par là que s'écoule le plus fort volume d'échanges en dépit des obstacles jetés en travers sous forme de droits restrictifs. Il est clair qu'à mesure que l'éducation se répand, on comprend mieux et mieux ce qu'il y a d'absurde dans cette tentative de bloquer les océans et de neutraliser l'oeuvre de l'ingénieur.

Les protectionnistes disent que le premier effet de la convention sera de détourner le courant commercial du Canada qui va maintenant de l'Est à l'Ouest, en le forçant à aller du Nord au Sud, au profit des Américains.

M. Money démontre en deux mots que c'est fausse représentation des faits. En 1908, le commerce canadien a ainsi marché: Commerce total... \$599,000,000 Avec les Etats-Unis... 296,000,000 Environ 50 p. c. avec les Etats-Unis.

On voit donc que la géographie l'emporte malgré tout. La Réciprocité, loin de détourner le courant, le ramènerait dans sa direction naturelle.

Oni, au profit des Américains, disent les protectionnistes. Le libre-échangiste anglais répond que le Canada y gagnerait tout autant, sinon plus, que les Etats-Unis. Actuellement, le Canada n'envoie qu'environ le tiers de ses exportations aux Etats-Unis, qui pourtant est le plus beau marché du monde.

Par la réciprocité, les Etats-Unis obtiendraient un plus facile accès à un marché de 7,000,000 d'habitants seulement; tandis que le Canada se verra ouvrir un marché de 90,000,000.

Quant à la libre-échangiste Anglaise, elle n'est pas du tout jalouse des avantages que la convention assure à sa colonie; pas plus que, dans le domaine de la famille, un père ne serait jaloux de voir son enfant commercer sur un marché plus proche et plus profitable que celui qu'il pourrait lui offrir lui-même.

LE JEUNE "TO-MORROW"

L'Oracle a parlé. Cieux, écoutez! Mortels, frémissez!

M. Bourassa, qui, l'autre jour, après avoir pesé le pour et le contre, trouvait qu'après tout il n'y avait pas d'objections sérieuses à la Réciprocité, vient de découvrir la solution du problème.

C'est que... le Canada devrait attendre.

La Réciprocité est une excellente chose, qui ferait du bien au cultivateur, au consommateur, à tout le pays.

Mais, précisément pour cela, il faut l'ajourner à plus tard.

Edouard VII et Québec

Un monument à sa mémoire

Voici en quels termes relevés et bien sentis l'hon. M. Taschereau a communiqué à la Chambre l'intention du gouvernement d'élever un monument au défunt Roi Edouard :

C'est l'année dernière, pendant le cours de nos travaux parlementaires, que nous parvint la nouvelle de la mort du Roi Edouard VII. On se rappelle encore l'impression pénible qu'elle produisit; nulle part elle n'éveilla des regrets plus sincères et plus vivement ressentis que parmi nous.

Des deux côtés de la Chambre, des voix s'élevèrent pour exprimer la douleur du peuple de la province de Québec en présence de la tombe qui venait de s'ouvrir, et nos sentiments d'alors ont encore trouvé de l'écho dans les paroles éloquentes que nous avons entendues ces jours derniers, au cours du débat sur l'adresse.

Edouard VII n'est disparu que depuis quelques mois, mais sa belle et grande oeuvre, son oeuvre de paix, d'harmonie et de concorde a déjà marqué au bon Roi sa place dans l'histoire.

Pour nous, Canadiens-français, nous ne pourrions jamais oublier qu'il réalisa en quelques années ce que des siècles n'avaient pu faire, ou plutôt il effaça de sa main bienfaisante ces traces d'animosité, de rancœurs et de divisions que des siècles avaient amoncélés entre son pays et la vieille France, pour laquelle nos coeurs sont toujours remplis de sentiments d'affection et de sympathie si vivaces et si chers.

Edouard VII ne pouvait pour nous du Canada contribuer à une oeuvre plus belle que celle-là. Nous habitons un grand pays et les deux races qui se partagent, sur ce sol libre de l'Amérique, commettraient un crime de lèse-nation en y transportant les querelles et les divisions de leurs ancêtres.

L'auteur de l'entente cordiale est donc un des auteurs de notre paix et de notre unité nationale, et ce titre seul suffirait pour nous le rendre cher.

Nous avons pensé que l'opinion publique de cette province accueillerait avec faveur l'idée d'élever un monument à sa mémoire.

Notre province a été la première à y songer, nous voulons qu'elle soit la première à le réaliser.

Un siècle et demi a passé depuis l'époque de Wolfe et de Montcalm, de Lévis et de Murray, nous ne pouvions choisir un meilleur site pour élever un monument à la mémoire du roi de la Paix que sur les lieux mêmes où se sont écrites ces belles pages de notre histoire, celles qui racontent la dernière victoire française et la dernière victoire anglaise sous les murs de Québec. Nous voulons que ce monument soit digne de notre grande province et de celui à la mémoire duquel nous l'élevons.

A la législature

Une bonne journée de travail

22 fév. — Au début de la séance, M. Bourassa s'oppose encore à la suspension des règles de la Chambre, afin de permettre à M. Walker de présenter son bill permettant à la Northern Trust Co., de faire des affaires dans la Province.

En réponse au député de St-Hyacinthe, le premier ministre déclare qu'il est aussi respectueux que son collègue des règles de la Chambre. On pourrait, ajoute-t-il, vu les représentations qui nous ont été faites, accepter le bill de M. Walker, mais décider en même temps que désormais les règles seront appliquées.

Finalement, la pétition de M. Walker est reçue et le bill passe en première lecture.

Présentation des bills publiés.

Sir Lomer Gouin: Une loi amendement les Statuts Refondus, 1909, relativement à la juridiction des juges de la cour supérieure en matières criminelles.

L'hon. M. Prévost soulève une question de privilège. Il se plaint de certains passages contenus dans un document qui se a produit à sa demande, devant la Chambre.

Sir Lomer Gouin dit qu'il prendra connaissance du document et que, s'il s'y trouve quelques passages injurieux pour le député de Terrebonne, ces passages seront biffés.

A son tour, M. Tellier se plaint de ce que la production de plusieurs documents demandés l'an dernier n'a pas encore été faite.

L'hon. M. Décarie fait remarquer au chef de l'opposition que la plupart de ces documents sont

très volumineux et qu'il faut beaucoup de temps pour les préparer pour l'impression de même que pour l'impression elle-même.

En demandant la production des documents, concernant le lot 9 du rang Est, rivière Sainte-Anne, canton Cap Chat, le député de Terrebonne semble insinuer que le gouvernement a voulu faire du favoritisme politique en concédant ce lot à la Dominion Lumber Co.

L'hon. M. Allard et M. Perron démontrent clair comme jour, qu'il était opportun, pour les gens de Cap Chat de concéder le terrain sus-nommé, et qu'il appert, d'après tout ce qui se rapporte à ce lot, que le département a agi comme il le devait en concédant ce lot.

Après quelques remarques bien inutiles de M. Laverne, et une poignée de M. Prévost, la motion est adoptée.

La Chambre se forme en comité général sur le bill de M. Tellier amendement la loi électorale de Québec. Cette loi a pour but d'imposer des pénalités sur les personnes influençant un ou des électeurs, au moyen d'argent, de boisson, etc., en temps d'élection.

Le bill a été amendé au comité de législation, de façon à ce que, dans les cas ci-dessus, l'élection ne soit pas annulée, la majorité des membres de ce comité ayant déclaré qu'il arrive quelquefois qu'un agent électoral se rend responsable d'un acte reprehensible, sans que cela soit à la connaissance du candidat.

M. Tellier revient à la charge, en comité général, et il propose en amendement, la clause de son bill rejetée par le comité de législation, afin de rendre responsables des actes de corruption électorale, tout candidat, et afin de rendre annulable l'élection de ce même candidat.

L'hon. M. Taschereau est d'avis que les pénalités imposées aux distributeurs de boisson, etc., sont déjà assez considérables pour faire cesser une foule d'abus. Et, de fait, la corruption est maintenant, en général, beaucoup moins grande qu'autrefois.

L'amendement de M. Tellier est rejeté.

M. Bourassa revient à son tour avec un amendement à peu près semblable à celui de M. Tellier. La discussion s'engage alors entre MM. Taschereau, Bourassa, Perron, Gault et Patenaude.

D'un côté, les opposants voudraient passer de suite une mesure radicale; de l'autre, les ministériels prétendent qu'il vaut mieux légiférer avec plus de prudence, sur cette question.

En réponse à M. Tellier, l'hon. M. Décarie déclare que, jusqu'à ce jour, la préparation, l'impression, la reliure et la distribution de "Mon premier livre" ont coûté \$69,335.25; que les auteurs de ce livre sont MM. C. J. Magnan et John Ahern, et que le premier a reçu \$1,195 et le second, \$1,154; que ce livre a été imprimé et relié par la Cie du Soleil; que l'impression et la reliure ont coûté \$57,640.08; que ce livre a été tiré à 575,000 exemplaires de la Ire et de la deuxième partie; que le coût total de chaque exemplaire est de \$0.12 1-20, y compris les frais de distribution; que le nombre d'exemplaires distribués depuis 1901 est comme suit:

Années.	1901-02.	1902-03.	1903-04.	1904-05.	1905-06.	1906-07.	1907-08.	1908-09.	1909-10.
1.	178,250.71	163,983.00	176,226.41	208,512.60	209,512.60	214,452.00	236,940.00	242,708.00	233,121.12
2.	863,231.12	866,552.44	871,134.02	875,034.85	877,139.29	872,784.45	850,458.33	84,289.43	82,412.75
3.	82,522.48	1904.05.	82,629.82	84,151.84	141.78	1908.09.	12,156.67	20,016.47	

SEANCE DU SOIR

Pendant plus d'une heure, MM. Laverne et Cousineau s'acharnaient contre un bill privé: celui présenté par M. Geoffroy, pour ratifier un acte de vente quelconque. Le temps consacré aux bills privés est de la sorte perdu. La Chambre doit rapporter progrès sur le bill.

On en revient à la loi de M. Tellier, amendement la loi électorale de Québec.

M. Cousineau fait de pénibles efforts pour justifier les vœux de M. Tellier.

Le bill s'y prêtant, M. Cousineau parle de la température en temps d'élection; malheureusement, pour lui, il fait des insinuations malveillantes à l'adresse des députés libéraux.

M. Blouin et M. Lévesque, de Laval, lui répondent énergiquement et lui mettent sous le nez une foule de cas où les conservateurs ont fait couler à flot le whisky.

Quant à M. Laverne, il va jusqu'à faire une colonie à l'endroit du premier ministre, qui aurait signé un infâme papier au cours d'une élection; et sir Lomer lui fait ravalier, à sa honte, la triste parole qu'il a vomie!

Le discours du premier ministre fait voir quelle est la véritable question, et la fait voir sous son vrai jour.

Il ne s'agit pas d'une question de parti, et ce n'est pas une mesure du gouvernement. Le présent

bill a été étudié au comité de législation qui l'a amendé, et tel qu'amendé il est maintenant devant la Chambre.

Le parti conservateur, au pouvoir, n'a pas cru devoir être plus sévère que les statuts actuels ne le sont; il n'a pas cru devoir tenir le candidat responsable des distributions de boisson que pourrait faire un agent du candidat. L'acte personnel d'un agent va-t-il constituer une manœuvre frauduleuse du candidat? Et l'amendement va plus loin, tendant à rendre, de par la loi, le candidat responsable de toute distribution ou donation de boisson faite par un agent du candidat, depuis la proclamation affichée jusqu'à la votation.

Le premier ministre a un mot de réponse à M. Laverne. Il n'y a pas encore 15 jours, le député de Montmagny voulait mettre de côté toutes les dispositions de la loi des licences pour favoriser une compagnie. Et M. Laverne le révoquait même alors contre l'Action Sociale, et se fâchait bien de la réglementation municipale à ce sujet des licences.

L'accusation, continue M. Gouin, de ne pas être sincère ami de la tempérance pour n'approuver point la mesure de M. Tellier, cette accusation-là n'est pas sérieuse.

La loi punira les distributeurs de boisson qui violent la loi dans le but d'influencer le vote de l'électeur: que veut-on de plus? Devrions-nous punir désormais le candidat pour la faute de l'agent? Le gouvernement pense, quant à lui, plus équitable de punir le coupable lui-même.

M. Tellier, ensuite, a des flots d'indignation. Rien de surprenant à la suite du discours à point prononcé par le premier ministre.

M. Taschereau dit justement à l'opposition qu'elle n'a pas le monopole des élections honorées.

Quant à la loi électorale, le gouvernement crée une pénalité, qui n'existait pas de \$50.00 ou, à défaut de l'amende, de 3 mois d'emprisonnement contre celui qui distribue de la boisson au cours d'une élection dans le but d'influencer le vote de l'électeur. N'est-ce pas là un effort sincère pour combattre la corruption électorale? Mais parce qu'un agent, hors la connaissance d'un candidat, donnerait un verre de boisson à un ami, l'élection serait nulle: et la gau-

(Suite à la page 2)

RHUM

TOREADOR et GILBEYS de la Jamaïque

Ce bon vieux Rhum est produit des îles de la Jamaïque, l'endroit par excellence pour la fabrication du Rhum. C'est une liqueur très vieille et d'un goût très doux.

AUSSI

RHUM ST-GEORGE, ST-PIERRE, ST-JACQUES et STE-CROIX

Ordonnez une bouteille d'essai de ces célèbres marques aujourd'hui.

GEORGES PATRY,

Telephone 3515 - 22, de la Fabrique.

Petits pains chauds, à la douzaine, pour le déjeuner

Notre voiture, qui part à six heures trois quarts, tous les matins vous apporte en temps, pour le déjeuner, de petits pains chauds délicieux. On vous procure aussi le pain français et le pain de ménage, au lait. Notre voiture part précisément à 6.45 heures.

VALIQUET

Rue de la Fabrique

QUEBEC.



LA VIGIE

QUÉBEC, 23 FÉVRIER 1911

LE BON SENS POPULAIRE

"C'est bien curieux", nous disait hier un brave homme qui venait de lire dans sa gazette que la province d'Ontario a bouclé sa dernière année fiscale par un petit surplus de \$3,000, mais en réalité par un gros déficit.

"Du temps de M. Mowat, ajoutait-il, c'était la plus florissante province. Entrée dans la Confédération plus pauvre que la province de Québec, elle n'avait presque plus de dette et avait amassé \$6,000,000 d'économies.

Nous autres, à Québec, avec des gouvernements conservateurs qui s'étaient succédé presque sans interruption depuis la Confédération, nous avions pendant le même temps roulé des déficits et nous étions écrasés de dettes.

"Aujourd'hui, après quelques années de régime tory, Ontario a non seulement dévoré ses économies, mais elle marche en dessous d'année en année, malgré l'augmentation du subside fédéral. Tandis que la province de Québec, pendant quinze années de régime libéral, n'a plus que des surplus, qui aujourd'hui atteignent \$1,000,000 par année. Qu'est-ce que cela veut dire?"

Cela veut dire, notre vieil ami, que le parti libéral sait gouverner. Pourtant, vous entendez des gens qui se disent envoyés par la Providence, comme M. Bourassa, prétendre que, quand ça va trop bien, il faut changer.

"Ben! je pense pas!" s'écria notre interlocuteur.

L'organe tory à Québec adjure son parti de revenir à la "politique nationale" de sir John Macdonald.

Or, en 1891, le principal article du programme de sir John était précisément la Réciprocité sur tous les produits naturels, exactement comme ce que nous proposons aujourd'hui le gouvernement américain.

Un qui en arrache pour trouver des sujets d'articles quand! Bourassa ne réussit pas à trouver le nord, c'est l'oléagineux Héroux. Ça fait suer rien de d'y penser. (Du Bulletin.)

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'EPARGNE

Bureau principal et cinq succursales à QUEBEC.
Deux succursales à LEVIS.

Les succursales de ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-BAPTISTE et LIMOULOU, à Québec, et rue EDEN, à Lévis, sont aussi ouvertes les LUNDIS et SAMEDIS de 7 hrs à 8.30 hrs.

Coffrets de sûreté à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCURSALE de ST-ROCH. Prix des coffrets \$4.00 et plus, suivant dimensions.

La Caisse d'Economie en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

SPORT HOCKEY

Wanderers, 3. Québec, 1.

Le Québec a terminé la série des joutes locales par une défaite. Le jeu au début a été monotone. Pendant la majeure partie de la joute, les deux clubs luttèrent sans grand avantage de part et d'autre. Après 11 minutes de jeu dans la 2ème période, Hyland égalisa et Glass compta un second point pour Wanderers en 40 secondes. Le Wanderers a soutenu sa réputation de "finishers". Dans la 3ème période, ils furent à l'attaque plus souvent que les Québécois, et firent montre d'aplomb qu'ils n'avaient pas au début.

Les avants du Québec faiblirent de beaucoup dans la 3ème période et ne jouèrent pas avec ensemble.

Le Québec aurait pu réaliser lorsque Johnston et Hyland étaient à la clôture, malgré leurs efforts ils ne purent déjouer les équipiers du Wanderers, ayant tout leur aide à débarrasser leur territoire. Nos hommes ont manqué beaucoup de chances de compléter, soit en tirant mal ou en se plaçant pas devant le but adverse. Johnston ne fit pas florès avec ses courses. Ross était en forme et fut très rapide, le 4e point a été enregistré sur une passe de lui à Smail. En somme le Wanderers a montré une connaissance supérieure au jeu, sa mise en échec a été très vigoureuse. Du côté du Québec, McDonald et Malone n'ont pas fait autant que d'habitude. Dunderdale a été le seul à compter. Oatman suivant sa habitude a travaillé dur et ferme, mais sans succès. J. Hall et Holden furent bien sur la défense. Moran nous a sauvés plusieurs coups qui semblaient sûrs.

Composition des équipes :

Moran But Hern
Hall Point Ross
Holden Couvert Johnston
Malone Avant Glass
Dunderdale Centre Gardner
Oatman Droite Hyland
McDonald Gauche Smail
Arbitres : MM. Brenan et Melville

Juges du point : MM. Sill et A. Hill.

Chronomètres : Geo. Guiles et F. S. Coolican.

Chronomètres des punitions : P. K. Sullivan et A. J. Bussières.

Marqueur : B. J. Kane.

SOMMAIRE

1ère période
Québec 2 11 50 70
G. B. Pour Cont.

2. Québec, Dunderdale, 18 minutes.

2ème période
2. Wanderer Hyland, 11.50 m.
3. Wanderer, Glass, 40 sec.

3ème période
4. Wanderer, Smail, 17.50 sec.

POSITION DES CLUBS

Ottawa	19	0	96	38
Canadiens	7	5	57	46
Wanderers	6	6	52	71
Renfrew	4	7	53	68

A la Législature

(Suite de la 1ère page.)

On croit que cela peut avoir du bon sens!

Le parti libéral a réduit le nombre des licences, réglementé plus sévèrement les lois des licences, et l'oeuvre de ce parti, au point de vue de la tempérance, se compare favorablement à celle de l'opposition.

Enfin, la Chambre se prononce sur la mesure.

L'amendement Bourassa est perdu par un vote de 11 à 38.

La Chambre s'ajourne à cet après-midi.

AU CONSEIL LEGISLATIF

Ont subi leur troisième et dernière lecture, au Conseil législatif, et ont été adoptés définitivement :

Deux mesures ministérielles : la division du comté du Lac St-Jean pour fins agricoles, et la loi relative à l'annexion des cantons ou parties de cantons.

Huit bills privés : Charte de Trois-Rivières ; Life Underwriters ; Montréal-Sud ; Pointe-Clair ; Assurance Mont-Royal ; J. C. Routhier, pour admission à la pratique de la médecine ; N. J. Marion, pour admission à la pratique du droit ; Montréal Curling Club.

Le bill de Montréal a été introduit, hier après-midi, au Conseil législatif et y a subi sa première lecture.

Il subira sa seconde lecture aujourd'hui, et prendra aussitôt après le chemin du comité des bills privés du Conseil.

AU PALAIS ROYAL

N'oublions pas que c'est aujourd'hui que ce joue La Petite Souris comédie en un acte par M. Wilfrid Villeraie et Mde J. R. Tremblay. Chansons illustrées, nouveau genre.

Chansons et monologues comiques par M. Wilfrid Villeraie.

Toutes les vues sont expliquées par un habile conférencier, M. A. Naubert.

En foule aujourd'hui voir LA PETITE SOURIS au PALAIS ROYAL. Jeudi en matinée ca deau aux dames et aux enfants. Venez en foule.

Erreur

Vous faites erreur en ne demandant pas votre escompte de 25 p. c. chez

J. B. Martel & Cie,
Marchands de vaisselle,
113, rue St-Joseph.
St-Roch

Près de la rue du Pont.

LE ministre des Travaux publics redevra jusqu'à 4.00 p. m., mercredi, le 8 mars 1911, des soumissions pour la construction d'un quai au Petit-Débarquement, comté de Montmorency, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-sécretaire et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour quai, Petit-Débarquement, Qué."

On peut consulter les plans, devis et formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. A. R. Décar, ingénieur de district, Hotel des Postes Québec ; M. J. L. Michaud, ingénieur de district, bâtisse de la Banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal, P. Q., et en s'adressant au maître de poste, à St-Tite des Caps, comté de Montmorency, Qué.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque de quinze cents dollars (\$1,500.00), fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 6 février 1911.

N.B.—Le ministre ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

Hotel VICTORIA QUEBEC

LE MEILLEUR HOTEL POUR LES TOURISTES QUI VISITENT LA VIEILLE CITE DE QUEBEC

Accommodation pour 200 pensionnaires. Téléphone dans toutes les chambres. Elevateur pour passagers. Les tramways électriques se dirigent vers toutes les parties de la ville arrêtés à la porte. Excellente cuisine. Suite de chambres avec bain. Pour informations concernant taux, etc., adresser à

H. FONTAINE, prop.

Perdu en mer

PAR Lamor et Sujol

PRIX : 10, 15, 25, 35 et 50cts.
Loges, 60c Baignoires, 75c.
Matinées : mardi, jeudi et samedi : 15, 25 et 35s.

Théâtre National

CETTE SEMAINE

Perdu en mer

PAR Lamor et Sujol

PRIX : 10, 15, 25, 35 et 50cts.
Loges, 60c Baignoires, 75c.
Matinées : mardi, jeudi et samedi : 15, 25 et 35s.

TABAC CHAMPLAIN

A fumer et chiquer

Contrat de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministère des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, le vendredi 10 mars 1911, pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les Conditions d'un contrat projeté pour un terme de quatre années, six fois par semaine, aller et revenir, entre Cap Rouge et Québec à commencer au bon plaisir du Ministère des Postes.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission aux bureaux de poste de Cap Rouge, Bergeville, Neilsenville, Québec et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

MINISTÈRE DES POSTES
DIVISION DES CONTRATS DE LA MALLE
Ottawa, le 26 janvier 1911.

TABAC CHAMPLAIN

A fumer et chiquer

ARGENT A GAGNER

Savez du temps, de l'argent et l'incertain en vous rendant directement à

CROWN FURNITURE CO.
68, rue de la Couronne

ON DEMANDE

ON DEMANDE à acheter, payable par termes, une bonne machine à écrire (Typewriter). S'adresser par lettre, mentionnant prix, etc., à A. M. Bureau de la "Vigie".

Hotel VICTORIA QUEBEC

LE MEILLEUR HOTEL POUR LES TOURISTES QUI VISITENT LA VIEILLE CITE DE QUEBEC

Accommodation pour 200 pensionnaires. Téléphone dans toutes les chambres. Elevateur pour passagers. Les tramways électriques se dirigent vers toutes les parties de la ville arrêtés à la porte. Excellente cuisine. Suite de chambres avec bain. Pour informations concernant taux, etc., adresser à

H. FONTAINE, prop.

CAFÉ SAVOY

ET Quick Lunch
68, RUE ST-JEAN

MAINTENANT OUVERT

Le plus propre et le plus "Up-to-Date".
Les meilleurs mets et café dans la ville.
Essayez-le une fois et vous en deviendrez un habitué.

Restaurant l'enclosé à vendre

L'ameublement parfait ; état des affaires facile à démontrer. Raison de cause de départ.
S'adresser à O. P. D.,
La Vigie, Québec.

DE M. CROTEAU

ARPENTEUR-GEOMETRE
50, RUE DE SALABERRY
QUEBEC.
TELEPHONE 2966.

A LOUER

ENTREPOTS
Entrepôt No. 4, ci-devant occupé par T. Davidson & Son.
Entrepôt No. 6, sur le quai de Indes.
RAOUL RENAULT,
Secrétaire-résorier,
Commission du Havre de Québec.

PHARMACIE DE LA CROIX ROUGE

Coin St-Jean et du Palais
Téléphone 842

PARFUMS PIVER

Assortiment ordinaire, 1 bouteille par boîte 85c
lotion Safranor, Trèfle, Azurca, etc., ligne complète 65c
Lotions en litres, (6 fois la grandeur ordinaire) \$3.25
Savons Toilete assorties 55c
Poudres Toilete 25c
Parfums Piver ou Roger et Gallet à l'once 50c

ON DEMANDE

ON DEMANDE à acheter, payable par termes, une bonne machine à écrire (Typewriter). S'adresser par lettre, mentionnant prix, etc., à A. M. Bureau de la "Vigie".

SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB

71, GRANDE ALLEE
MARDI, 21 Février

Deuxième Soirée de Musique de chambre par le

Quatuor GILBERT
avec le concours de

Mlle LILLA ORMOND
MEZZO-SOPRANO
et
Mlle DAISY GREEN (Pianiste)
de New-York

Prix : 50, 75c. et \$1.00

Les billets sont maintenant en vente chez Lavigne & H. tébison, rue St-Jean.

BUREAUX A LOUER

Grands bureaux à louer au troisième étage de l'ancienne bâtisse de la Banque de Montréal, située coin des rues St-Pierre et St-Paul. S'adresser à Jules Hone Jr., Représentant du Canadian-Pacifique, 46 rue Dalhousie Québec.

Fonctionnaires Publics fédéraux

Vendredi prochain, le 17 courant à 8 heures p. m., à l'Hotel-de-Ville, aura lieu l'Assemblée générale annuelle de l'Association des Fonctionnaires Publics Fédéraux. On s'y occupera de l'élection des officiers et des directeurs pour l'année courante. Puis chaque membre y recevra une copie des règlements de l'Association.

Tous les membres ainsi que les fonctionnaires publics fédéraux qui n'appartiennent pas encore à cette société sont instamment priés d'être présents.

Par ordre,
N. E. PHILIBERT,
Sec. Archiviste.

PHARMACIE DE LA CROIX ROUGE

Coin St-Jean et du Palais
Téléphone 842

PARFUMS PIVER

Assortiment ordinaire, 1 bouteille par boîte 85c
lotion Safranor, Trèfle, Azurca, etc., ligne complète 65c
Lotions en litres, (6 fois la grandeur ordinaire) \$3.25
Savons Toilete assorties 55c
Poudres Toilete 25c
Parfums Piver ou Roger et Gallet à l'once 50c

PHARMACIE DE LA CROIX ROUGE

Coin St-Jean et du Palais
Téléphone 842

PARFUMS PIVER

Assortiment ordinaire, 1 bouteille par boîte 85c
lotion Safranor, Trèfle, Azurca, etc., ligne complète 65c
Lotions en litres, (6 fois la grandeur ordinaire) \$3.25
Savons Toilete assorties 55c
Poudres Toilete 25c
Parfums Piver ou Roger et Gallet à l'once 50c

PHARMACIE DE LA CROIX ROUGE

Coin St-Jean et du Palais
Téléphone 842

PARFUMS PIVER

Assortiment ordinaire, 1 bouteille par boîte 85c
lotion Safranor, Trèfle, Azurca, etc., ligne complète 65c
Lotions en litres, (6 fois la grandeur ordinaire) \$3.25
Savons Toilete assorties 55c
Poudres Toilete 25c
Parfums Piver ou Roger et Gallet à l'once 50c

PHARMACIE DE LA CROIX ROUGE

Coin St-Jean et du Palais
Téléphone 842

PARFUMS PIVER

Assortiment ordinaire, 1 bouteille par boîte 85c
lotion Safranor, Trèfle, Azurca, etc., ligne complète 65c
Lotions en litres, (6 fois la grandeur ordinaire) \$3.25
Savons Toilete assorties 55c
Poudres Toilete 25c
Parfums Piver ou Roger et Gallet à l'once 50c

KING EDWARD HOTEL PLAN

Américain \$2.00 par jour. Européen \$1.00 par jour.
9-11 rue Desjardins Québec
Prix spéciaux pour la saison de l'hiver.
Pour d'autres informations s'adresser à l'office.
Téléphone privée 1647.
Téléphone public 3422.
JOS. LAPOINTE, Gérant.

Qualité supérieure

Le favori du fumeur difficile



PRIX INTERESSANTS

PARFUMS PIVER
Assortiment ordinaire, 1 bouteille par boîte 85c
lotion Safranor, Trèfle, Azurca, etc., ligne complète 65c
Lotions en litres, (6 fois la grandeur ordinaire) \$3.25
Savons Toilete assorties 55c
Poudres Toilete 25c
Parfums Piver ou Roger et Gallet à l'once 50c

PHARMACIE DE LA CROIX ROUGE

Coin St-Jean et du Palais
Téléphone 842

PARFUMS PIVER

Assortiment ordinaire, 1 bouteille par boîte 85c
lotion Safranor, Trèfle, Azurca, etc., ligne complète 65c
Lotions en litres, (6 fois la grandeur ordinaire) \$3.25
Savons Toilete assorties 55c
Poudres Toilete 25c
Parfums Piver ou Roger et Gallet à l'once 50c

PHARMACIE DE LA CROIX ROUGE

Coin St-Jean et du Palais
Téléphone 842

PARFUMS PIVER

Assortiment ordinaire, 1 bouteille par boîte 85c
lotion Safranor, Trèfle, Azurca, etc., ligne complète 65c
Lotions en litres, (6 fois la grandeur ordinaire) \$3.25
Savons Toilete assorties 55c
Poudres Toilete 25c
Parfums Piver ou Roger et Gallet à l'once 50c

PHARMACIE DE LA CROIX ROUGE

Coin St-Jean et du Palais
Téléphone 842

PARFUMS PIVER

Assortiment ordinaire, 1 bouteille par boîte 85c
lotion Safranor, Trèfle, Azurca, etc., ligne complète 65c
Lotions en litres, (6 fois la grandeur ordinaire) \$3.25
Savons Toilete assorties 55c
Poudres Toilete 25c
Parfums Piver ou Roger et Gallet à l'once 50c

PHARMACIE DE LA CROIX ROUGE

Coin St-Jean et du Palais
Téléphone 842

PARFUMS PIVER

Assortiment ordinaire, 1 bouteille par boîte 85c
lotion Safranor, Trèfle, Azurca, etc., ligne complète 65c
Lotions en litres, (6 fois la grandeur ordinaire) \$3.25
Savons Toilete assorties 55c
Poudres Toilete 25c
Parfums Piver ou Roger et Gallet à l'once 50c

Turcotte & Delisle

AVOCATS
Edifice de la Banque Nationale
254, rue Saint-Joseph, QUEBEC
Bureau du jour et du soir.
Téléphone 231.

E. Théo. Paquet

L.B.L.L.L.
AVOCAT
NORWICH UNION BUILDING
APARTMENTS
88, Rue St-Pierre Québec
Téléphone 1406.
Rés. 7, Ste-Ursule. Tél. 3342

CAFE DE L'AUDITORIUM

142 rue St-Jean,
Restauration par semaine \$5.50
Huitres, la douzaine 35cts et 50cts
Repas 35cts, 6 billets pour \$1.50
Steak sur Grill 35cts
Euchre parties (lunch compris) 25cts chaq. e.
Banquets \$1.00 par tête en montant.

Docteur Albert Angers

Ex-interne de la Maternité et ex-chef des hôpitaux de Paris.
SPECIALITE : Accouchements malades des femmes et des enfants.
BUREAU et RESIDENCE
271 1/2, Rue St-Joseph
Tel. 3653. 15 j. au

A. LEOFRED

INGENIEUR CIVIL
GRAD. LAVAL ET MCGILL
SPECIALITE :
AQUEDUCS
39 RUE ST-JEAN, QUEBEC.
TELEPHONE: 646

JOBIN & PAQUET

Ferblantiers-Plombiers
72 et 78, Cote d'Abraham
Telephone 1089.

LIONEL CANNON

NOTAIRE
Bloc Banque d'Hotelaga
136, rue St-Pierre - QUEBEC

HAMEL & TESSIER

INGENIEURS CIVILS
Bâtisse de la Banque d'Hotelaga
136, RUE ST PIERRE,
QUEBEC.
Telephone 2689

LECONS DE VIOLON

— S'ADRESSER A —
Mlle Georgette Comettant
32, rue Bédard
leap. Télé home 2386

CANNON & POWER

AVOCATS
93 rue St-Pierre, Québec
Tel. 3822
20sept—

VOYAGE IDEAL

LOS ANGELES
SAN FRANCISCO
ILE CATALINA
CALIFORNIE
Chicago, Denver, Salt Lake City
— ET REVENIR —
Par PORTLAND, SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER, les ROCHEUSES, WINNIPEG.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MARDI-GRAS

BILLETS SIMPLS DE PREMIER CLASSE, ALLER ET RETOUR, de toutes les stations entre KING-EY et QUEBEC.

Les billets sont bons pour venir à Québec, par les trains de l'après-midi du 27 et tous les trains du 28 février ; retour le 1er mars.

Pour informations, s'adresser au No 10, rue Ste-Anne.
GEO. H. SCOTT,
G. P. & T. A.

CHEMIN DE FER CANADIEN NORD QUEBEC ET

QUEBEC & LAC ST JEAN
MARDI-GRAS
28 FEVRIER 1911

Billets pour Québec et retour seront vendus au prix d'un passage simple du Grand-Tronc et La Tuque Jct. et toutes stations intermédiaires bons pour partir le 27 et 28 février et pour retourner jusqu'au 1er mars 1911.

Le 27 et après lundi 9 janvier 1911, les trains partiront de Québec comme suit :

9.30 a. m. — Tous les jours excepté dimanche pour Montréal, Coteau Shawinigan, Grand-Mère, St-Casimir, etc., faisant rattachement Garneau Jct. avec les trains allant et revenant de La Tuque.

11 v. a. un char buffet parloir sur ce train

5.15 p. m. — Tous les jours excepté le dimanche pour St-Casimir

Quebec et Lac St-Jean

8.30 a. m. — Tous les jours excepté le dimanche et le samedi pour La Tuque Roberval, Chicoutimi, etc. avec char parloir pour Chicoutimi lundi et jeudi revenant le jour suivant.

5.30 p. m. — Tous les jours excepté dimanche pour St-Raymond.

8.00 p. m. — Le samedi seulement pour Roberval, Chicoutimi, avec char d'ortoir pour Chicoutimi

Pour toute autre information s'adresser à la gare rue St-André, ou à F. S. Stocking, 32 rue St-Louis.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

MARDI-GRAS

Billet simple de toutes les stations locales entre Robertson, St-Ephém et St-Georges.

Les billets sont bons pour venir à Québec, par les trains de l'après-midi du 27 et du 28 février ; retour le 1er mars.

Pour informations et location de Pullman, s'adresser au bureau des billets, à F. S. STOCKING, rue St-Louis, Québec, Représentant Theos. Cook & Son et toutes les lignes de steamers océaniques du Canada et des États-Unis.

INTERCOLONIAL RAILWAY

LE 27 ET APRES DIMANCHE, le 23 OCTOBRE 1910, les trains circuleront comme suit :

8.20 A. M. — Express pour Murray Bay, Rivière-du-Loup, Ste-Flavie et Campbellton tous les jours, excepté dimanche.

5.40 P. M. — Express maritime pour St-Jean, Halifax et Sydney, tous les jours, excepté samedi. Ce train se rend à Ste-Flavie seulement le samedi.

4.20 P. M. — Express pour Rivière du Loup, tous les jours, excepté le samedi et le dimanche.

12.50 P. M. — Express maritime pour St-Yacinthe et Montréal, tous les jours.

4.20 P. M. — Express pour St-Yacinthe et Montréal, tous les jours, excepté le dimanche.

Pour autres informations et wagons d'ortoir on parloirs, s'adresser au bureau des billets de la cité, Nos. 7, rue Du Port et 32, rue Dalhousie.
Téléphones : 530 et 99.

La Vigie LE MATIN
TOUJOURS LES PREMIERES NOUVELLES
8

Le Mardi-Gras de Québec

Une journée d'amusements à nulle autre pareille

Le programme complet du 28 février

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous remarquons que nos confrères français et anglais de cette ville, chaque jour font une publicité extraordinaire de la journée du 28 février.

L'Événement et le Soleil, comme notre modeste feuille ont saisi l'occasion de bien annoncer Québec à l'étranger et elle réussit admirablement puisque partout les yeux sont tournés sur notre ville au ce moment.

Voici comment l'Événement d'hier soir commençait son article sur trois colonnes et en première page:

"Six jours seulement nous séparent de la grande fête carnavalesque dont la célébration aura son écho dans toutes les parties du pays. C'est maintenant un fait assuré que le Mardi-Gras à Québec sera célébré chaque année dans notre vieille capitale. Les Québécois seront reconnaissants à notre chef de police Trudel et à notre confrère, M. Philippe Roy, du dévouement qu'ils ont apporté à l'organisation de cette belle fête. D'ores et déjà nous sommes assurés qu'elle aura un succès colossal et c'est ces deux dévoués organisateurs qu'elle est due.

La journée du 28 février sera bien employée. Dans l'avant-midi, il y aura parties de glissades sur la Terrasse et au Kent House dans l'après-midi, représentations spéciales dans les différents théâtres de la ville et le soir grande procession du Mardi-Gras avec chars allégoriques, fanfares, clubs de raquettes, cavalcade de centaines de chevaux, feux d'artifice à plusieurs endroits de la ville, illumination des principales maisons de commerce; enfin, une journée bien intéressante pour amuser les visiteurs qui viendront nombreux de partout.

Le "Tag" sera un article très important au programme, alors que nos plus gentilles québécoises attaqueront les bourses dans toutes les parties de la ville au profit de la ligue Anti-Tuberculeuse.

LE PROGRAMME DE LA FETE

JOURNEE DU 28 FEVRIER

7 h. a. m. jusqu'à 7 h. du soir.— Un essai de 300 de nos plus délicieuses jeunes filles et dames parcourent la ville, portant le drapeau et une boîte à argent suspendue à leur épaule pour y insérer les petites sommes collectées pour les tuberculeux indigents. Que chacun achète le petit "tag" et qu'on donne de bon cœur. "Qui donne aux pauvres prête à Dieu."

8 h. a. m.—Arrivée du Chantier à l'Hôtel-de-Ville; il se rendra au bureau de S. H. le maire Drouin pour lui demander les clés de la ville que ce dernier lui remettra pour toute la journée. Le roi Mardi-Gras régnera toute la journée envers et contre tous.

9 h.—Parties de glissades russes sur la Terrasse et aux Chûtes Montmorency.

Midi.—Dîner. Chacun chez soi.

2 h. p. m.—Représentations théâtrales dans tous les théâtres. Visite des magasins de Québec. Visite à la tribu Huronne campée sur la place du Marché Montcalm.

7 h. p. m.—Grand ralliement au Manège Militaire.

7 h. 30 (précises).—Départ de la procession du Manège Militaire pour défilé par les rues Grande-Allée, St-Louis, Port Dauphin, Buade, de la Fabrique, St-Jean, du Palais, St-Joseph, du Pont, St-François, Boulevard Langelier, St-Vallier, Durocher, Massieu, St-Vallier, Boulevard Langelier, St-Joseph, de la Couronne, Côte d'Abraham, St-Eustache, St-Jean, Sablery, Grande-Allée et Manège Militaire. Les chars allégoriques quitteront la procession, et les raquetteurs et mardi-gras se rendront sur l'Esplanade pour assister à la mort du Mardi-Gras qui sera brûlé. Carnaval sait qu'il va mourir. On l'a rembourré d'étoiles et de poix et arrosé de pétrole. Tout est prêt pour le sacrifice et, à la minute même où le bouquet du feu d'artifice lance au ciel ses dix mille fusées, Mardi-Gras s'allume et flambe comme une torche au milieu de la danse des raquetteurs et mardi-gras.

10 h. p. m.—Grand bal masqué à l'Auditorium.

12 h. p. m.—Mardi-Gras a vécu.

ORDRE DE LA PROCESSION

Eclaireurs. — Garde de police montée, laquelle présentera une police montée du Nord-Ouest, une garde mexicaine, des cow boys, des Espagnols.

Voiture russe.—Unicorne, tirée par trois chevaux. M. Morgan conduisant dans cet équipage de gala le capitaine Trudel, commandant général du carnaval. La voiture sera escortée d'officiers montés et cavalcades de toutes dénominations. Voiture de gala du chef de police contenant des détectives spéciaux pour le service d'ordre. Une fanfare précédant les Mardi-Gras à pied. Ils marcheront par sections de quatre, escortés des raquetteurs qui leur serviront de garde d'honneur. Tous les raquetteurs seront sous le commandement de l'échevin C. J. Lockwell, ex-président de l'Union Canadienne des Raquetteurs.

Viendront ensuite les chars allégoriques à 6, 4 et 2 chevaux.

Suivront les pousies, les attelages de chiens et autres petites voitures.

Les voitures ordinaires à 2 chevaux et à 1 cheval contenant des mascarades.

Aucune autre voiture privée ne contenant des mascarades ne sera admise dans la procession.

REGLEMENTS

Les conditions arrêtées par le chef de police sont les suivantes:

1. Aucune liqueur ne sera tolérée dans les voitures pas plus que dans les rangs. Aucune imitation de scène d'ivresse ne sera tolérée.

2. Toutes personnes masquées, soit à pied ou en voiture auront la liberté de danser, tourner et s'amuser entre eux, mais personne ne pourra quitter les rangs pour se rendre auprès d'un spectateur.

3. Aucun explosif, pétard, arme à feu ou détonation quelconque, ne sera permis dans les rangs et sur le parcours.

On peut se servir de feu de bengale ou autres lumières, mais on est prié de bien avoir soin de ne pas diriger une lumière vers un voisin, cela afin d'éviter tout accident.

Toutes personnes qui n'observeraient pas ces règlements seront exposées à être renvoyées de la parade.

AVIS IMPORTANT

Toutes les personnes qui se proposent de faire figurer des chars allégoriques ou de faire circuler voitures, etc., sont priées de le faire savoir immédiatement et avant samedi matin par lettre à M. Philippe Roy, secrétaire du comité à la Vigie. Cela permettra au chef de police de faire une classification équitable pour l'ordre de la procession.

Afin de donner une bonne publicité à nos fêtes, nous prions ces personnes de donner si possible une idée du char ou de l'équipage qui figureront dans la procession.

QUEBEC S'AMUSE

Jamais on ne peut se faire une idée de la grandeur de cette célébration du Mardi-Gras à Québec. La population s'amusera et les milliers d'étrangers qui seront témoins de ces fêtes carnavalesques s'en iront avec la ferme conviction que la Ville leur offre des attractions d'hiver qui les feront revenir chaque année.

LE CIRQUE BARNUM A QUEBEC

Croirait-on que nous aurons mardi prochain, un vrai petit cirque Barnum dans la procession. Le projet n'est plus à se réaliser, mais déjà il est en préparation. Un bon nombre de nos principaux musiciens revêtent le 28 au soir des costumes de mascarade et juchés sur un char allégorique ayant la ressemblance du char observatoire électrique, ils donneront un concert musical avec les instruments de musique entièrement fabriqués en papier maché. On s'apercevra que malgré leurs instruments bizarres, ils pourront donner un programme très bien réussi.

Ce char allégorique sera suivi de plusieurs pousies de deux ans, de chiens, d'un original dompté; un vrai Barnum en miniature, quoi!

LES ETUDIANTS Y SERONT

Nos gais carabins seront de la fête. On avait cru d'abord que

les deux facultés de droit et de la médecine s'uniraient, mais ils ont décidé d'avoir chacun leurs chars allégoriques et attention aux oreilles, nos étudiants carabi, caraba, sont toujours là!

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

Tous les journaux du Canada et des Etats-Unis sont remplis de commentaires favorables à l'adresse de Québec et nul doute que nous verrons ici des milliers d'étrangers attirés par la curiosité et pour assister à notre grand Mardi-Gras. Le Chronicle dans son Day by day, disait hier matin, que ce n'était plus un mardi-gras, mais un mardi-grand qui se préparait.

LES CHARS ALLEGORIQUES

M. E. Debigré nous annonçait hier, que son char serait celui des Mascarades. Il ne peut être que très original.

A l'heure actuelle, 62 chars allégoriques sont en préparation.

CHARS ALLEGORIQUES

Voici une lettre qui parle par elle-même et qui nous arrive de M. J. D. Guay, le si populaire propriétaire du Château Saguenay:

Je m'intéresse à votre mardi-gras et pourrais y prendre part en vous fournissant un original dompté qui semblerait une attraction assez importante et annoncerait notre chasse.

(Signé) J. D. GUAY.

M. J. R. Tremblay, gérant du Palais Royal, nous adresse la lettre suivante:

Nous avons décidé d'envoyer un char allégorique pour la célébration du Mardi-Gras. Ce sera un char "animé".

Les anciens de 1895 qui faisaient partie des Amis-Unis, profiteront du Mardi-Gras pour se réunir dans une très jolie cabane à sucre, entourée d'érables où l'on fera bouillir la bonne tire d'érable. Cette scène bien canadienne promet d'être très intéressante pour les spectateurs.

Jusqu'à la petite ville de Montauqui qui sera de la fête et la compagnie Mercantile Perfumery aura un char allégorique portant le merveilleux produit de la crème Ozone. Le public amateur ne pourra faire autrement que d'en faire la remarque.

MM. Cléophas Lenhan & fils, un char allégorique à 4 chevaux représentant la plomberie.

M. J. A. Mercier, forgeron, 127 de la Reine, un char allégorique représentant une forge avec forgeron martelant le fer.

Comme on peut le voir, le nombre assuré est déjà de 62; c'est un record extraordinaire et qui démontre que Québec est bien à la hauteur de sa position.

Le club de raquettes le Voltigeur de Lévis seront de la fête. M. l'avocat Thonias Vien nous annonçait hier soir que sur le char allégorique on disposera des couleurs du vaillant club après d'un gigantesque moccasin.

La Vigie, un char allégorique représentant un navire portant humiers dans ses trois mats.

Club de raquettes Montcalm, un char allégorique.

Limoilon, une frégate avec matelots.

Les employés de la Marine, char allégorique, représentant le Montcalm cassant la glace.

Maison J. P. Paré, un char représentant le commerce.

La maison Hethrington, char représentant une boulangerie.

M. Jos. Desjardins, marchand de charbon, char allégorique représentant une mine de charbon.

M. Gérard, entrepreneur, char allégorique.

M. P. H. Giguère, marchand-tailleur; char allégorique.

J. A. S. Dumas et F. X. E. Proulx, propriétaire du Queen Hotel, fac-simile de l'Hôtel avec la Reine du Carnaval.

L'échevin Arthur Paquet, bijoutier; char allégorique, représentant un gigantesque cadran éclairé à l'électricité.

La maison Morgan, traicair russe, tiré par trois chevaux russes, recouvert de peaux d'ours blancs, posillons portant l'unique forme de la Russie.

Les étudiants: Un char qui sera une surprise générale.

Le club de raquettes Frontenac: Un char avec les couleurs du club.

Le club de raquettes du Château Frontenac: cométique tiré par 10 chiens esquimaux.

Le club de raquettes le Zouave: Un char allégorique.

La maison Z. Paquet: Deux ou trois chars allégoriques représentant le commerce.

Les Voyageurs de Commerce: Un wagon-palais de chemin de fer.

Club de raquettes, le Montagnais: Deux chars allégoriques.

M. Cléophas Lenhan, propriétaire de garage et commerçant de chevaux; un char allégorique.

M. Turgeon, de St-Malo aura une cavalcade de 15 chevaux richement harnachés.

Les Facteurs: — Char allégorique, représentant un bureau de poste.

St-Malo prendra une part active à la procession et une centaine d'amateurs figureront dans leurs voitures traînées par des chiens.

Un grand nombre de nos citoyens qui sont les heureux possesseurs de voitures antiques, telles que calèche, carriole et autres ont déjà donné leur nom pour figurer dans la parade. Nous ferons connaître leurs noms dans quelques jours.

Toutes personnes ayant l'intention de faire circuler des chars allégoriques voudront bien communiquer avec M. Philippe Roy, de la Vigie, secrétaire du comité, afin de les classer pour l'ordre de la procession.

Parlement fédéral

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, 22.—Sir Wilfrid proposera demain qu'à partir de cette date (23) les mesures du gouvernement aient la priorité les lundis immédiatement après les questions. A partir de la semaine prochaine la chambre siégera le mercredi soir comme les autres jours jusqu'à la fin de la session, excepté toutefois le mercredi des Cendres où il n'y aura pas de séance, ce jour-là étant fête légale.

La séance cette après-midi a été partiellement occupée par les affaires de routine et la continuation du débat sur la réciprocité. C'est M. Ames député de la division St-Antoine de Montréal, qui a fait à lui seul les frais de la discussion. Il n'a apporté aucun argument nouveau.

Pas de séance ce soir.

Election d'officiers

Ottawa, 22.—L'assemblée annuelle des officiers de la Canadian Army Service Corps a eu lieu aujourd'hui. Ont été élus membres du bureau de direction:

Président honoraire, sir Fred. Borden; vice-président honoraire, Général McDonald; Président, Lt-Col. Steward; Vice-président, Col. Biggart, Montréal; Sec.-Trés. Capt. Dean.

Au Palais Royal

Beau spectacle au PALAIS ROYAL, lundi, mardi et hier, rires frénétiques!! applaudissements!! tout était atrayant depuis les vus, la comédie en acte LA PETITE SOURIS jusqu'à un chant et la musique.

On annonce pour aujourd'hui et les jours suivants un changement de vus tous les jours, les vus sont très belle et très intéressantes et très amusantes, les chansons françaises illustrées sont très bien rendues, les chansons et monologues comiques par M. Wilfrid Villeraie vous font rire aux larmes; mais l'attention principale de ce programme est sans contredit LA PETITE SOURIS, comédie en un acte par M. Wilfrid Villeraie et Mme J. R. Tremblay, cette comédie est comique du commencement à la fin.

Il n'y a aucun doute qu'il y aura foule aujourd'hui et tous les jours de la semaine car le comédie LA PETITE SOURIS, le changement de vus tous les jours, les chansons illustrées françaises, chansons et monologues comiques, les vus bien expliqués, inutile de dire que rien ne manque au Palais Royal tant qu'au point de vue du confortable et qu'au point de vue artistique.

En foule au plus beau lieu de spectacle le PALAIS ROYAL.

Nous espérons que les curieux ne manqueront pas d'aller voir LA PETITE SOURIS et le beau programme qu'il y a au PALAIS ROYAL cette semaine.

Cadeaux aux dames et aux enfants en matinée aujourd'hui au PALAIS ROYAL, n'y manquez pas.

EDWARD J. DALY, Ottawa, Ontario, Procureur pour les réclames. Date à Ottawa ce onzième jour de janvier.

A. D., 1911

AU PALAIS ROYAL

N'oublions pas que c'est aujourd'hui que ce joue La Petite Souris comédie en un acte par M. Wilfrid Villeraie et Mme J. R. Tremblay. Chansons illustrées, nouveau genre.

Chansons et monologues comiques par M. Wilfrid Villeraie.

Toutes les vus sont expliqués par un habile conférencier, M. A. Naubert.

En foule aujourd'hui voir LA PETITE SOURIS au PALAIS ROYAL. Jeudi en matinée cadeau aux dames et aux enfants.

Venez en foule. Changement de vus tous les jours les jours cette semaine. EN FOULE AU PALAIS ROYAL.

TABAC CHAMPLAIN

A fumer et chiquer

A la Vigie

ON REMPLIT

TOUT CONTRAT

FRANCHISEMENT, COUVRAGE FINI, ET LIVRE DANS LE PLUS BREF DELAI

8 - Rue Collins. - 8

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 3 mars 1911, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat projeté pour un terme de quatre années, 18 fois par semaine, aller et revenir, entre St-Basile de Portneuf et la Gare du Pacifique Canadien à St-Basile, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

On pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté et l'on pourra se procurer des formulaires de soumission aux bureaux de poste de St-Basile de Portneuf, St-Cesaire Station et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON, Surintendant.

Ministère des Postes,

Division des contrats de la Malle.

Ottawa, le 18 janvier 1911.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement de Canada à la présente session pour un acte incorporant une compagnie de chemin de fer, sous le nom de The Quebec and Great North Western Railway Company, avec le pouvoir de s'organiser, construire et de maintenir une ligne de chemin de fer.

(2) D'un point à ou près de Port Arthur dans la Province d'Ontario, et de là dans une direction est, jusqu'à ou près de New-LisKeard, dans la dite province d'Ontario, de là, vers l'est, vers un point qui sera entre le lac Baskatoug et le village de la ville de Maniwaki, dans la Province de Québec et continuant d'est jusqu'à ou près de la ville de Québec.

(3) D'un point, sur la ligne principale situé environ soixante-cinq milles à l'ouest de Maniwaki, et vers le nord, pour joindre le chemin de fer Transcontinental National et vers le sud, via la vallée de la rivière Colonge jusqu'à ou près d'Ottawa.

(4) D'un point à ou près de New-LisKeard vers le chemin de fer Transcontinental National à l'est du lac Abitibi;

(5) D'un point situé près de New-LisKeard, vers le sud, jusqu'à la station Témiscamingue;

(6) D'un point situé à ou près de l'intersection de la rivière Missinalli, dans la Province d'Ontario, avec la ligne principale de la Compagnie jusqu'à ou près de Michipicoten, sur la rive du lac Supérieur, avec le pouvoir de construire d'autres lignes embranchements n'exécant pas, dans aucun cas, vingt-cinq milles de longueur, et avec le pouvoir de construire, mettre en opération et maintenir tous les ponts, routes, chemins et traverses nécessaires; et de bâtir, acquérir, posséder, et maintenir des quais et des docks en rapport avec iceux et de bâtir, acquérir, posséder, équiper et maintenir des vapeurs et d'autres vaisseaux et bateaux, et de les mettre en opération sur toutes les eaux navigables, et avec le pouvoir de bâtir, équiper, mettre en opération et maintenir des lignes de télégraphe et de téléphone en rapport avec les dites chemins de fer et embranchements, et de transmettre des messages dans un but commercial et de charger de péage pour iceux et de produire et de vendre de l'électricité pour la lumière, la chaleur et la force motrice, et avec le pouvoir d'acquiescer des terrains pour les besoins de la compagnie, et de recevoir terrains, ar. ent, boni, privilège, ou autres aides de tout gouvernement, corporation municipale ou autres personnes ou société, et d'imposer et de collecter des montants à toutes personnes se servant ou pour tout fret passant sur tels routes, traverses, quais ou vaisseau construits ou acquis par la compagnie, et avec le pouvoir de joindre et de faire du trafic ou d'acquiescer arrangements avec chemin de fer, steamers ou autres compagnies, et d'émettre des actions et d'émettre pour les buts sus-nommés et avec tout les autres pouvoirs usuels et d'usage ordinaire, et que la dite entreprise et les dites travaux de la compagnie puissent être déclarés être pour l'avantage général du Canada.

EDWARD J. DALY, Ottawa, Ontario, Procureur pour les réclames. Date à Ottawa ce onzième jour de janvier.

A. D., 1911

Vitrophanie

LA DERNIERE NOUVEAUTE

Facile à appliquer, Très économique, Donne l'apparence des verrières artistiques aux vitres ordinaires

DEPOSITAIRES GENERAUX

Marier & Tremblay

LIMITEE

Coin des rues Desfosses et du Pont

QUEBEC

Téléphones 2162, 2163



LISEZ LA VIGIE

DIAMANTS, -:- BIJOUTERIES

- LR PLUS -

Grande Magasin de Bijouteries de Québec

ASSORTIMENT le plus complet et le plus varié de bijoux de toutes sortes et de tous prix. Bagues de 50c à \$500.00, Montres de \$c à \$300.00, Epingles de Cravates de 5c à \$200.00. Superbe collection de diamants de premier choix à des prix défiant toute concurrence. Grande variété de cadeaux, coutellerie, argenterie, pendules, statuettes, etc., etc.

ARTHUR PAQUET

Manufacturier de bijouteries

65-67 RUE ST-JOSEPH

QUEBEC

T. 1. 237

Maison fondée en 1875 Téléphone 1146

E. ROUMILHAC

Négociant en Vins, Liqueurs, Conserves alimentaires, etc., etc.

Sherries

Portos

Champagnes

des différentes marques et des meilleures qualités,

E. ROUMILHAC

48 ET 50 COTE DU PALAIS

QUEBEC

TELEPHONE 1917

Picard & Bureau

Ingénieurs-Mécaniciens

Bureau privé: 332 rue St-Vallier

Usine: 5 " Laliberté

QUEBEC

Pompes à vapeur	Elévateur hydraulique et à pom-
" " alimentaire	voir.
" " réservoir	Escaliers et Echelles de Sauve-
" " incendie	tage.
" " air	Réparations d'automobiles exé-
" " air chaud	tées avec soin.
" " circulaire	Toutes machines pour manufactu-
" " liquéurs	res, réparées ou améliorées
" " hydraulique	suivant les règles de l'art.
Elévateur électrique	

Ouverture du IVe congrès des Services Sanitaires

(Suite de la 6e page)

Réunis ensemble de tous les points du pays, vous allez vous concerter sur les maux à combattre, sur le bien à faire, sur les moyens les plus efficaces à apporter pour assurer la santé de tous.

Les plus avancés feront bénéficier les autres de leur expérience acquise; ceux qui ont besoin d'apprendre s'en retourneront éclairés et encouragés.

Voilà, messieurs, l'oeuvre de votre convention, et je n'ai plus qu'à vous souhaiter lumières, entente et succès.

Vos concitoyens de Québec augurent beaucoup plus bien de vos délibérations.

Comme repos d'esprit, ils vous accorderont, entre temps, l'hospitalité la plus aimable où vous recueillerez vous-mêmes le suffrage des dames, ce qui n'est pas peu vous promettre.

Je vous laisse à vous-mêmes d'en juger, quand vous aurez fait plus ample connaissance avec nos charmants québécois.

L'hon. M. Pelletier est l'orateur suivant:

Discours de M. Pelletier:

Messieurs,

Au nom du comité d'organisation, je souhaite une très cordiale bienvenue à tous ceux qui ont bien voulu répondre à son appel.

Discuter les problèmes sanitaires qui se posent, faire connaître le résultat de vos études et de vos observations, rechercher les moyens les plus propres à protéger la santé publique, en un mot favoriser les progrès de l'hygiène et la diffusion de ses bienfaits, telle est la pensée qui vous réunit aujourd'hui dans cette salle que M. le maire de Québec a eu l'amabilité de mettre à votre disposition. Vous ne pouvez certes vous assigner une tâche plus louable, plus utile, plus patriotique même, et je m'empresse de vous féliciter bien chaleureusement.

Je salue avec un plaisir tout particulier la présence au milieu de nous des représentants les plus éminents de l'autorité civile. En acceptant d'assister à cette séance inaugurale, monsieur le secrétaire de la province a évidemment tenu à démontrer que la santé publique est l'un des principaux éléments de bonheur et de puissance du peuple canadien et que notre oeuvre mérite en conséquence tous les encouragements et tous les concours. C'est là, monsieur le ministre, un témoignage qui vous honore autant qu'il nous est précieux, et je suis sûr d'être l'interprète de tous les hygiénistes en vous offrant de sincères remerciements.

Il nous est agréable de le constater, l'oeuvre de nos congrès annuels, bien qu'elle soit d'institution plutôt récente, a déjà produit des résultats appréciables. Petit à petit, les préjugés disparaissent; on se rend compte qu'il n'est rien d'aussi coûteux que la maladie et la mort; on semble mieux comprendre que la santé est non seulement un bien très précieux, mais que sa conservation est un droit et un devoir sacré; bref, notre population se convainc de plus en plus que l'hygiène publique, loin d'être un ennemi, est un aide très puissant et que les sacrifices qu'elle exige quelquefois sont amplement compensés par la protection qu'elle accorde à tous. Il y a sans doute encore de grands progrès à réaliser, mais il ne faut pas désespérer; notre oeuvre, c'est incontestable, provoque un intérêt sans cesse grandissant, et tout indique qu'avec de la persévérance nous réussirons à vaincre les résistances jusque dans leurs derniers retranchements.

Je n'ai pas, messieurs, l'intention de faire l'énumération des questions que vous aurez à étudier pendant ce congrès. Permettez-moi cependant de vous signaler un problème qui, à mon avis, s'impose impérieusement à votre attention: je veux parler de la mortalité infantile.

Si vous consultez les statistiques qui ont été recueillies en 1901 par les recenseurs du gouvernement d'Ottawa, vous constaterez que, dans la province de Québec, la population des enfants de moins de 5 ans était alors plus considérable dans une autre province. C'est là

un fait très réconfortant et qui nous permet d'espérer que notre province sera avant longtemps la plus peuplée de toutes les provinces de la Confédération canadienne. Malheureusement, si certains pages du rapport des recenseurs sont pleines de promesses pour l'avenir de notre province, il en est d'autres qui sont navrantes. Ainsi, on y peut constater que sur les 30,570 personnes que la mort a frappées en cette province en 1901, 16,370 n'avaient pas plus de 5 ans.

Ces données, il est vrai, sont vieilles déjà; mais il est indéniable que la mortalité infantile est trop élevée chez nous et qu'elle est même un sérieux obstacle à l'essor de notre province.

Messieurs, c'est le but de l'hygiène de conserver la santé, de prolonger l'existence et d'améliorer la vie. Travaillons donc avec ardeur à propager les notions de l'hygiène et à faire pénétrer partout ces pratiques; nous contribuerons ainsi à répandre le bonheur chez nos concitoyens et à former des générations fortes qui sauront porter notre province sur les hauteurs où l'appellent ses destinées.

L'hon. M. J. L. Décarie, secrétaire de la province et président d'honneur prononce le discours suivant:

Discours de l'hon. M. Décarie Messieurs,

Il y a quatre ans, le Conseil d'hygiène de la province de Québec prenait la généreuse initiative d'organiser, par le moyen de conventions annuelles des services sanitaires, une grande campagne de vulgarisation de l'hygiène.

Faire mieux connaître les influences diverses qui proviennent des milieux dans lesquels l'homme évolue pour les modifier dans le sens le plus favorable à son développement normal; appeler au public, à la masse, ce qu'est notre loi provinciale d'hygiène et par le fait même en imposer l'application rigoureuse par une meilleure connaissance des droits et des devoirs d'un chacun; organiser scientifiquement des moyens de défense pour résister au fléau sans cesse menaçant de la contagion; développer le goût de la vie hygiénique au sein de nos populations ouvrières; montrer du doigt la cause du mal pour qu'on puisse mieux le tuer dans la racine; enseigner à protéger la masse contre l'individu contaminé et méconnaître l'individu contre la collectivité; en un mot établir d'une façon péremptoire, et que l'on commence à comprendre, qu'il est contraire à la dignité de l'homme autant qu'à sa sécurité, dans un siècle de lumière et de progrès comme le nôtre, de vouloir sans cesse marquer les yeux fermés au milieu des mille dangers qui menacent sa santé et sa vie; voilà le programme éminemment humanitaire et patriotique que s'est proposé le conseil d'hygiène en établissant les bases de cette campagne d'éducation.

Permettez-moi, messieurs, de vous offrir, en même temps que mes plus sincères remerciements pour l'honneur que vous m'avez fait de me choisir comme votre président honoraire, les vives félicitations du gouvernement que j'ai l'honneur de représenter, espoir pour l'oeuvre que vous accomplissez avec un désintéressement que seul un amour profond de la science et de son pays peut donner. Je vous apporte l'assurance que vous trouvez à toujours en moi, dans les limites de mes humbles moyens, un enthousiaste de vos études et un convaincu pour vous aider à les mener à bonne fin.

La spontanéité avec laquelle les représentants des diverses classes de notre société ont répondu à votre appel prouve, mieux que je ne pourrais le dire, tout l'intérêt que soulève dans le public la discussion de ce sujet d'une si constante actualité. Cette communion d'idée est pour moi le signe infaillible d'un désir bien arrêté de secondar franchement vos efforts.

Vous avez choisi ce temps de session pour tenir vos séances. L'idée est heureuse et la députation aussi bien que le gouvernement ne peuvent manquer de la reconnaître en écoutant vos sages conseils et les suggestions pratiques que vous avez à leur faire.

L'hygiène qui occupe de nos jours une place si prépondérante en même temps si à part dans la

hiérarchie des sciences médicales, à ceci de particulier qu'alors même que les connaissances de la médecine en général doivent rester strictement l'apanage d'un petit groupe d'individus et que les divulguer ne profiterait à personne et deviendrait même une source de dangers et d'inquiétudes, l'hygiène, dis-je, a besoin pour vivre et se répandre de se vulgariser, d'atteindre les masses, la collectivité. Elle ne remplit son but véritable et ne peut amener de résultats vraiment pratiques qu'à cette condition. C'est une science par ses principes, ses méthodes, ses lois; mais c'est un art par le besoin de leur vulgarisation et la manière de les appliquer.

En parlant d'hygiène on ne peut faire appel à aucune curiosité spéculative, car sa connaissance répond à des intérêts réels et impérieux.

Et d'ailleurs inutile d'insister. Sa nécessité s'est toujours tellement imposée aux législateurs qu'on en trouve des vestiges dans l'histoire des temps les plus reculés. L'hygiène n'a-t-elle pas été régie par les religions. Les lois de Moïse, le Coran de Mahomet, les livres sacrés des Brahmanes contiennent quantité de préceptes et des prescriptions qui ne sont rien moins que la reconnaissance de principes rudimentaires d'hygiène. Chez les Grecs et les Romains, c'est le culte de la beauté que faire naître des habitudes d'hygiène. Avec le développement de notre civilisation, elle s'est départie de son caractère religieux pour revêtir des formes plus scientifiques jusqu'au moment où bouleversée par l'école pasteurienne elle a pris la place prépondérante qu'elle occupe dans notre vie quotidienne et où elle est appelée à faire tant pour le bonheur au moins relatif que nous sommes en mesure de rechercher.

Cette seule considération serait suffisante pour nous engager à en appliquer les lois et à en suivre toutes les prescriptions.

Ce n'est ni l'heure, ni le temps de rechercher à établir devant vous la vérité de cet axiome. J'en décline d'ailleurs la compétence. Je vois inscrites au programme de cette convention une série de conférences dans les titres seuls en disent beaucoup. On va vous parler des avantages économiques de l'application de l'hygiène publique, de la nécessité de l'inspection médicale des maisons d'éducation, de la statistique hygiénique, de l'hygiène des salles publiques, de l'enseignement de l'hygiène pratique dans les petites écoles, de la mortalité infantile, le fléau national pourrait-on dire, et bien autres choses encore; autant de questions d'un intérêt brûlant et d'une actualité pressante.

Mais il me tarde de vous dire un mot—le dernier—l'ennemi le plus acharné de l'hygiène, notre ennemi commun, je veux parler de l'ignorance. C'est à l'ignorance, encore une fois, que viennent se heurter les bonnes volontés. Elle revêt comme toujours plus d'une forme. Chose singulière, c'est que l'art de se consacrer est le dernier que l'on veuille apprendre. On semble aimer, en certains milieux, à se complaire à croupir dans l'ignorance; on s'en fait un article de programme; on l'arbore comme un drapeau. Allons donc, il est bien vrai que certaines vieilles idées sont bien difficiles à déraciner; je sais même qu'en certains cas on puisse y mettre quelque fois de la mauvaise volonté et que c'est à croire qu'on aime cet état et que par suite on désire le faire partager aux autres; mais il ne faut pas se laisser rebouter. La victoire est aux persévérants et à la science. Je ne me fais pas d'illusions sur la force d'inertie de l'ignorance en ces matières. Mais j'ai foi dans vos travaux; car vous venez attaquer le mal et son dernier refuge et par la vulgarisation de la science vous lui donnez le coup mortel et décisif.

L'hygiène doit donc entrer largement dans le courant de la vulgarisation. Tout l'y invite; sa nécessité, son objet notre intérêt. Il faut à tout prix que son enseignement pénétre partout, atteigne toutes les classes de la société, s'impose à tous les esprits, remplace à jamais l'ignorance. Dans cette lutte pour la vie, il importe de rien négliger et à l'effort individuel doit se joindre l'effort commun. Je ne crois pas que l'on ait à s'alarmer des récriminations possibles. Il y aura toujours des esprits; rien ne peut les satisfaire. D'ailleurs vous vous en êtes bien rendus compte en allant toujours de l'avant.

En terminant, messieurs, laissez-moi encore une fois vous féliciter de l'initiative si essentiellement humanitaire et par conséquent si entièrement patriotique que vous avez prise. Le gouvernement de Québec ne reste pas insensible à votre bon travail, à votre contribution généreuse et intelligente au bonheur commun.

Il suit, soyez-en assuré, avec intérêt votre propagande; il attend vos suggestions et veut profiter de vos lumières.

La profession médicale, qui a tant mérité de la patrie, continue à attacher son nom à de nouvelles oeuvres de progrès. Soutenu par son dévouement intolérable, elle marche toujours de l'avant. L'oeuvre éminemment pratique qu'elle poursuit par ces conventions des services sanitaires lui apporte un nouveau titre à la reconnaissance et le mot d'ordre qu'elle lance par toute la province, j'en ai la ferme conviction, sera reçu avec joie par tous les amis du progrès et de la science, puisque l'hygiène dans le présent cas signifie: sauver des vies.

Le secrétaire donne alors lecture d'une lettre de S. G. Mgr Bégin, regrettant de ne pouvoir assister à la réunion du soir, empêché par maladie.

Le lord évêque Farrar fait une très belle improvisation, disant que le prêtre et le médecin doivent toujours marcher ensemble.

Le Dr T. A. Starkey donne ensuite une intéressante conférence sur la nécessité d'élargir le cadre de notre hygiène administrative dans laquelle il fait voir que nous devons avoir des médecins compétents comme officiers de santé.

Le Dr C. R. Paquin est le conférencier suivant et il donne lecture d'un très bon travail de l'inspection médicale obligatoire des écoles, question la plus importante peut-être de toutes les études produites jusqu'ici.

Nous devons, dit-il, avoir pour désir de voir sortir de nos écoles une génération saine et robuste. L'inspection des écoles ne doit pas être assez sévère. Il y a bien des inspecteurs qui visitent nos écoles, mais aucun ne dira au professeur: "Voici un enfant qui est tuberculeux, il est un danger pour les autres élèves et vous devez le renvoyer."

La question de l'hygiène à l'école est appelée à jouer le plus grand rôle. Nos écoles sont tellement encombrées que les enfants sont entassés les uns sur les autres et la ventilation comme la lumière font défaut, exception est faite cependant de nos écoles modernes.

L'inspection médicale scolaire doit se faire deux fois par année, mais il faut que le médecin entre dans les écoles non pas comme un intrus, mais comme un libérateur.

RECEPTION

Il y a eu après une très jolie réception dans les salons du maire. Ce dernier, accompagné de Mme la maîtresse, de l'échevin et de Mme Cannon, ont reçu leurs hôtes avec l'exquise courtoisie qu'on leur connaît.

Les tables étaient abondamment chargées et les vins étaient des plus exquis.

AVIS

Avis est par les présents donné que le Québec Eastern Railway Company présentera un bill à la législature de Québec à la présente session pour amender sa charte; comme suit:

1o. Pour augmenter son capital action de \$100,000.00 à \$5,000,000.00.
2o. Pour obtenir l'autorisation de compléter les travaux avant le 1er octobre 1918.

Québec, 3 février 1911.
(Signé) ROY LANGLAIS & MORIN
Procureurs de la Compagnie
4 f. 11.

AVIS

Avis est par le présent donné que la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Industries présentera un bill à la législature de Québec, pour amender sa charte en changeant son nom en celui de "L'Assurance Industrielle, Feu et Accidents" et pour faire concorder quelques autres clauses de sa charte avec la loi générale des Assurances de Québec.

Québec, 28 décembre 1910.
Roy, Langlais & Morin
Procureurs de la Compagnie.
3 f. 1.-m.

AVIS

Avis est par le présent donné qu'une assemblée générale de tous les actionnaires de la Brasserie Champlain Ltée, est convoquée au bureau de M. Théo. Leclerc, No. 240 rue St-Joseph, le 6 mars prochain à 8 h. p. m. Le but de l'assemblée est de ratifier l'acte d'achat du bloc Saint-Pierre angle des rues Prince-Edouard et de la Couronne.
Par ordre des directeurs.
A. P. ROBITAILLE,
Secrétaire.

A LOUER

Un logement à louer au No. 16 rue Ste-Angèle contenant 5 chambres avec chambre de bains et chauffé et cuisine au gaz. Pour information, s'adresser sur les lieux ou au bureau de la Vigie 8 rue Collins.

AVIS

Avis est par les présents donné par les soussignés, que l'hon. John C. Kaine marchand de bois, le Dr Edwin Turcot, Professeur de matière Médicale à l'Université Laval, John G. Hearn, gentilhomme, John E. Murphy, Agent d'assurance, le Dr Patrick Coothe, Professeur des maladies des yeux et des oreilles à l'Université Laval, le Dr William H. Delany, médecin de Santé publique (McGill) et le Dr John P. Walsh, demandent à la Législature de la Province de Québec, à sa présente session, un acte d'incorporation sous le nom de "Quebec Eye Ear and Throat Hospital" ayant pour but la direction et l'administration d'un Hôpital et Dispensaire pour le traitement des maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge ou autres maladies.

JOHN C. KAINE,
JOHN G. HEARN,
P. COOTE, M. D.

A LOUER

Salles d'échantillons éclairées et chauffées dimensions 18 x 18 s'adresser au Queen Hotel

F. X. E. PROULX,
74 Du Pont,
ou 132 Des Fossés

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

BRIQUES A TROTTOIRS et PITCH — BRIQUES ECOSSAISES — BRIQUES BLANCHES ET ROUGES — BRIQUES A FEU — TERRE A FEU CIMENT PORTLAND "CANADA" PLATRE DE ROCKWALL — TUYAUX DE GRES ET CONNECTIONS — CHAUX DE SHERBROOKE — TOLES DE TOUTES SORTES

COUVERTURES GENASCO et PHOENIX COUVERTURES 2 ET 3 PLY ECRIVEZ OU TELEPHONEZ-NOUS Nos prix défient toute compétition.

J. L. LACHANCE, LTEE.
TEL. 8107.
259, RUE ST-PAUL.

LA Compagnie VIGIE

(Incorporée par lettres patentes)

8, rue Collins, Haute-Ville QUEBEC

EDITEURS DE LA VIGIE

Le seul Journal français Quotidien du matin à Québec

Avis aux Annonceurs

Toutes annonces parvenues au bureau avant 9 h. p. m. seront insérées dans l'édition du matin

Atelier Typographique

Matériel Entièrement Neuf IMPRESSIONS DE TOUS GENRES:

Grandes affiches, Prospectus de Compagnies, Circulaires Commerciales, Factums d'avocats, Formules et Blancs, Livres et Brochures, Typographie en Couleurs, Etc., Etc.

Exécutés avec le même soin de toilette que notre journal

Adressez toutes commandes

LA VIGIE QUEBEC

Demandez nos prix pour

BRIQUES ECOSSAISES et CANADIENNES, CIMENT, PLATRE, CHAUX, BROUETTES, TUYAU DE GRES et de FONTE, MATERIAUX DE CONSTRUCTION et PLOMBERIE

U. F. DROUIN & CIE
161 et 180 RUE ST-PAUL Phone 2491
Ancien Poste Mathie, Ellis Co.

CHRONIQUE LOCALE

LETTIN METEOROLOGIQUE

Aujourd'hui et demain beau et froid. Légères chutes de neige en quelques endroits.

Avis aux Dépositaires de la "Vigie"

Comme nous n'avons pu suffire, hier, aux nombreuses demandes, les dépôts de journaux sont priés de nous avertir durant la journée, de la quantité supplémentaire dont ils auront besoin demain.

SUPERBE CONCERT DE CHAMBRE

Le deuxième concert du Quatuor Gilbert, donné mardi soir dans la somptueuse salle des Chevaliers de Colomb, a littéralement charmé ceux qui y ont assisté. Il est seulement regrettable que l'auditoire n'ait pas été plus nombreux. Les distractions du carnaval, qui est très gai cette année à Québec, les séances du parlement, les réunions de famille, les assemblées, les spectacles, etc., tout cela se dispute à la fois l'attention des gens, dont bon nombre sont déjà sur les dents et appellent le carême à leur secours.

L'excellent Quatuor, composé de MM. J. A. Gilbert, 1er violon; W. Edge, 2e; J. A. Gauvin, violon; et H. Courchesne, violoncelle ont exécuté avec une réelle maestria l'un des plus beaux programmes qui se puissent entendre. La cantatrice de la circonstance était Mlle Lilla Ormond, merveilleusement douée comme timbre et comme science musicale. Elle a été très admirée.

Le plus beau programme à l'Auditorium

Nouveaux programmes de jolies vues, aujourd'hui, à l'Auditorium. En plus, on aura encore l'heureuse chance de voir trois beaux actes de vaudeville.

Nous avons déjà parlé des marionnettes. Elle valent, à elle seules, qu'on se rende à l'Auditorium.

La foule a été nombreuse, ces jours derniers, au populaire théâtre de la porte St-Jean. Le fait est que le programme de cette semaine, est l'un des meilleurs qui se soient vus à Québec.

AU PALAIS ROYAL

N'oubliez pas que c'est aujourd'hui que se joue *La Petite Souris* comédie en un acte par M. Wilfrid Villeraie et M. J. R. Tremblay. Chansons illustrées, nouveau genre.

Chansons et monologues comiques par M. Wilfrid Villeraie. Toutes les vues sont expliquées par un habile conférencier, M. A. Naubert.

En foule aujourd'hui voir *LA PETITE SOURIS* au PALAIS ROYAL. Jeudi en matinée cadeau aux dames et aux enfants. Venez en foule.

Changement de vues tous les jours les jours cette semaine. EN FOULE AU PALAIS ROYAL.

AUDITORIUM

CETTE SEMAINE
Vaudeville
- et -
VUES ANIMÉES
5 ET 10 C
représentations par jour - 4
A VENIR
Les Comédiens OTTS

LE BILL DE LA CITE DE QUEBEC

Au comité des bills privés

Le bill de la Cité de Québec a fait le sujet d'étude, hier, du comité des bills privés. La cité était représentée par Son Honneur le maire Drouin, qui avait à ses côtés les membres du bureau légal de la cité et M. l'échevin Cannon, président du comité des Finances et des Amendements à la charte de la cité.

Les clauses relatives à l'emprunt d'une somme n'excédant pas \$500,000, dont quatre cent mille dollars pour pavage de rues, trottoirs et travaux permanents dans les rues et places publiques, et cent mille dollars pour construire ou aider à construire des ponts sur la rivière St-Charles ont été adoptées, de même que celles autorisant la cité à souscrire et payer une somme n'excédant pas mille dollars pour aider à la construction d'un monument à la mémoire de Montcalm; à exempter de taxes la Cité du Père Jacques-Cartier, si la Cité établit dans la cité un parc pour l'établissement et le maintien de jeux athlétiques, de sport, de récréation publique, etc.

A la demande de MM. Lucien Cannon et Ch. Power, avocats, un amendement a été ajouté à cette dernière clause, accordant une semblable exemption de taxes au Q. A. A.

Une longue discussion a été soulevée par la lecture des clauses du bill où la cité de Québec demande l'autorisation de construire des conduits souterrains dans lesquels les compagnies de téléphone, de télégraphie, d'électricité devront insérer tous leurs fils. MM. Brodie, St-Laurent et Pelletier, représentant diverses compagnies intéressées, proposèrent certains amendements, en tous points semblables à ceux qui ont été inclus par la législature, dans la charte de Montréal, relativement à cette question.

Les clauses concernant cette question n'ont pas été adoptées définitivement.

On aborda ensuite les clauses se rapportant à la question de la Traverse. L'une d'elles se lit comme suit:

"Cependant, si le contrat passé prend fin, de quelque manière que ce soit, avant la date de son expiration, le conseil de la cité peut, par résolution, ordonner la demande de soumissions pour la vente du privilège exclusif de la traverse, ou ordonner la vente à l'enchère du dit privilège, après un avis donné dans le délai fixé par la loi.

Du consentement des parties, le règlement et le contrat actuellement en vigueur concernant la traversée entre Québec et Lévis, peuvent être modifiés, ou les parties peuvent y mettre fin."

Plusieurs amendements, sous-amendements et changements furent proposés, puis retirés ou rejetés et finalement la clause 12 fut adoptée, un amendement de l'hon. J. Ed. Caron, qui fut adopté, transformant comme suit le dernier paragraphe:

"Du consentement des parties, la cité de Québec et la ville de Lévis, le règlement et le contrat actuellement en vigueur, concernant la traversée entre Québec et Lévis, peuvent être modifiés en ce qui concerne la construction et les devis des bateaux."

L'étude du bill de Québec sera continuée ce matin.

AU PALAIS ROYAL

EN FOULE AU PALAIS ROYAL

N'oubliez pas que c'est aujourd'hui que se joue *La Petite Souris* comédie en un acte par M. Wilfrid Villeraie et M. J. R. Tremblay. Chansons illustrées, nouveau genre.

Chansons et monologues comiques par M. Wilfrid Villeraie. Toutes les vues sont expliquées par un habile conférencier, M. A. Naubert.

En foule aujourd'hui voir *LA PETITE SOURIS* au PALAIS ROYAL. Jeudi en matinée cadeau aux dames et aux enfants. Venez en foule.

Changement de vues tous les jours les jours cette semaine.



M. J. ARTHUR FORTIN
Le populaire opérateur du Palais Royal

Au Palais Royal

La direction du Palais Royal nous informe qu'elle sera en position de donner dans son programme d'aujourd'hui et demain deux rouleaux de vues les plus sensationnels qui ont fait fureur partout où ils ont été montrés. Ce sont *LA TRAGÉDIE DU CIDRE* et *LA RECONCILIATION DE PAQUES*. Ce n'est qu'à grand frais et avec beaucoup de difficulté que la direction du Palais Royal a pu s'assurer ces deux rouleaux de vues extraordinaires qu'elle donnera comme extra aujourd'hui et demain outre les cinq rouleaux de vues choisis, dont changement se fait régulièrement chaque jour de cette semaine.

Aussi chansons illustrées françaises, nouveau genre.

LA PETITE SOURIS comédie en un acte de Labiche, par M. Wilfrid Villeraie et Mme J. R. Tremblay. Chansons, monologues et dialogues comiques, par M. Wilfrid Villeraie et Mme J. R. Tremblay.

Les vues sont très bien expliquées par M. A. Naubert.

Enfin, n'oublions pas la comédie *LA PETITE SOURIS*, cinq rouleaux de vues. Deux rouleaux extra, *LA TRAGÉDIE DU CIDRE* et *LA RECONCILIATION DE PAQUES*. Chansons, etc., tout cela au Palais Royal.

En foule, n'y manquez pas, En foule.

INSTITUT CANADIEN

Conférence de M. Ed. Montpetit

Vendredi soir, 24 février, à 8 heures et quart précises, M. Ed. Montpetit, professeur d'Economie Sociale à l'École des Hautes Études à Montréal, fera une conférence à l'Institut.

Sujet: "Autour du féminisme."

BAS PRIX

Lorne Hing Laundry

Chemises 6c.
Collets 1c.
Manchettes 2c.

Attention particulière pour MATELASSES et lingeerie pour dames. Tout ouvrage garanti. Adresser au

No. 160 rue du Pont, St-Roch.

TABAC ROSE QUESNEL

Doux et naturel

PALAIS ROYAL

302 RUE ST-JOSEPH

SEMAINE DU 20 FEVRIER 1911

Changement de programme de Vues TOUTS LES JOURS

24 rouleaux de vues dans la semaine.

UNE PETITE SOURIS
Comédie en un acte par W. Villeraie et Mme Tremblay
Chanson comique par W. Villeraie
JEUDI en Matinée, distribution de cadeaux aux Dames et aux enfants
Toujours les mêmes prix: 5 et 10c

J. E. GAGNON,

OPTICIEN-SPECIALISTE
Pour l'examen fonctionnel de l'œil comprenant l'acuité visuelle la réfraction et le choix des lunettes
Spécialité: Fabrication de verres
160 rue St-Jean, :: Québec.
La vue examinée gratuitement
LE MAGASIN EST OUVERT JUSQU'À 8 HRS P. M.



Propriétaires de Chevaux
Lisez l'Eloge de
VIGORA
M. J. R. Morin, Ancienne Lorette
C'est avec beaucoup de plaisir que je puis aujourd'hui certifier que ma jument qui souffrait depuis plusieurs mois d'une TOUX OPINIÂTRE et CHRONIQUE, ATTAQUE DE SOUFFLE, est maintenant parfaitement guérie de ce malaise grâce au VIGORA.
(Signé) JOSEPH HAMEL.
J. B. MORIN
MANUFACTURIER
Rue St-Joseph, Québec

E. A. ANCTIL & CIE

MARCHAND-TAILLEUR
53 RUE BUADE
Nous venons de recevoir nos importations du printemps, nous invitons nos amis et le public à venir nous faire une visite.
N. B.—Notre magasin de la rue St-Jean est transporté à 53 rue Buade. Téléphone 1689

Téléphone 1005 COUPE GARANTIE
L. B. MORENCY & Cie
Marchands-Tailleurs
Grand choix de marchandises pour hommes à des prix excessivement bas.
Votre garde-robe tenue en parfait ordre pour
\$1.00 PAR MOIS
54, Cote du Palais. Haute-Ville

LES GARDE-MALADES

Savent par expérience ou vous procurer les meilleures
DROGUES
ET
MEDECINES
Elles ne s'adressent pas à une Pharmacie à moins d'en connaître la bonne réputation. Nous sommes soigneux dans la préparation des Prescriptions et notre longue expérience est une garantie pour le public. Nos prix sur toutes nos marchandises sont les plus modestes.
PHARMACIE L. E. MARTEL
91, RUE ST-JOSEPH. TEL. 2483


GRANDEUCHE SANS PRECEDENT

Euchre des terrains du
"Parc Québec"
A l'Auditorium
\$2,500 en prix seront distribués pour 72 acheteurs
Les prix seront distribués de la manière suivante:

1er prix	\$500.00	8e prix	\$ 50.00
2e "	400.00	9e "	50.00
3e "	300.00	10e "	25.00
4e "	100.00	11e "	25.00
5e "	100.00	12e "	25.00
6e "	50.00	30 prix à \$10.00	300.00
7e "	50.00	30 prix à \$5.50	150.00

Seul et unique avantage de pouvoir vous procurer un terrain qui ne vous coûte pas un sou, situé dans un des plus beaux sites dans la banlieue de Québec.—VILLE MONTCALM.
Bureau principal, 85, rue Dalhousie; M. Eug. Lamontagne, Domaine Lairret; M. A. Jobin, 127, rue Des Prairies, Québec; L. E. Labrecque, 127, rue du Pont; Joseph Martel, 205, rue Richardson; Capt. Chas. Koenig, 34, rue D'Artigny; Chs. Tessier, 4, rue Sault-au-Matlot, Québec.

POUR UN MOIS
CHEZ
E. JACOT
BIJOUTIER
95, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC
20%
DE REDUCTION
SUR TOUT NOTRE STOCK



ETABLIS EN 1876 TELEPHONE 2224
CHARLES VEZINA
119-123, RUE DU PONT, QUÉBEC.
ENTREPRENEUR PLOMBIER, ELECTRICIEN, FERBLANTIER et COUVREUR.
SPECIALITES
Appareils de chauffage à eau chaude, à vapeur et à air chaud, Assortiment d'appareils de plomberie et d'électricité les plus modernes.
Aussi poêles de cuisinés des plus perfectionnés, "Happy Home", "Ideal Favorite", "Universal Favorite" et "Maple Leaf", et fournaises de passage de toutes sortes.
GLACIERES
Grand choix de glacières à la portée de toutes les bourses.
PAIEMENTS: Comptants ou par versements.

LAURENT MOISAN

Manufacturier de Marbre Artificiel
946-950, rue St-Valier - - - - - QUÉBEC.
Manteaux de Cheminées, Comptoirs, Colonnes, Colonnnettes, Chemins de Croix haut relief, Tables de Communion Piedestaux Monuments pour Cimetières, Tablettes Commémoratives, Autels complets d'après plans, Planchers en Linoléum Royal, etc. etc.
Les Dessins, Modelage, Sculpture sur Bois et Coulage du plâtre recevront une attention toute spéciale
Exécution prompte à des prix très bas.
TEL. 3251. Une VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE

LA CIE DE LAITERIE ST-LAURENT

Fournitures et matériel complet de Beurrieres et Fromageries, Huile, Sel, Boîtes à Beurre et à Fromage, etc.
Entrepot: No 11 rue Ramsay, Québec
Coin de la rue St-Paul
ERNEST L. COTE, Agent
Demandez nos prix - - - - - Tel. 3386

DONNEZ VOS COMMANDES IMMEDIATEMENT
POUR LES MEILLEURES QUALITES DE CHARBON ET DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.
Nous avons en mains un stock considérable de Charbon de toutes sortes, ainsi que ciment Portland et Alsen, Terre à feu, Tuyaux de Drainage et Embranchements, Briques pressées L'aprairie, briques Eco-saisies de toutes sortes, Charbon de bois Feuilles d'Erable, Rockwall, et Plâtre.
LA CIE GLODE Ltée
190, rue GRANT, QUÉBEC.
TEL. 2663

Hotel Clarendon

Coin des rues Ste-Anne et Desjardins
Plan Américain. :: Tarif \$2.00 à \$5.00 par jour
Salles d'échantillons. Ascenseur électrique. A l'épreuve du feu. L'hôtel est situé à proximité de la Terrasse Dufferin et fait face à l'Hôtel-de-Ville, l'un des plus beaux sites de la ville. Les tramways de tous les points de la ville arrêtent devant l'Hôtel Clarendon.
Pour la pension au mois on s'informera à l'administration.
J. T. BEGIN, Propriétaire

Les dépêches de nuit

(Service de la Presse Canadienne)

Le bill du veto

Est passé en première lecture par un vote de 351 à 227

Londres, 22.— Le bill du veto est passé en première lecture, ce soir à la Chambre des communes, par un vote de 351 à 227, donnant ainsi une majorité de 124 au gouvernement.

Lorsque le premier ministre quitta le parquet de la Chambre, une scène semblable se répéta.

Le débat sur cette question a été très animé. Les Unionistes ont demandé au gouvernement de régler cette fameuse question du veto des lords par un accord, une convention.

Il est maintenant certain que le bill passera très prochainement en deuxième et troisième lecture.

L'imbroglie russo-chinoise

Défiance des promesses chinoises

Pekin, 22.— A la légation russe, on dit que la question des garanties d'acompissement des promesses de la Chine, n'a pas encore été touchée.

Mariage de Barques

New-York, 22.— Au Clearing House, aujourd'hui, on a annoncé le fusionnement des deux vieilles banques, la Phoenix, 99 ans, et la Chatham, 61 ans.

Conflagration

Donaldsonville, Louisiane, 22.— Tout un côté de la Grand' rue a été rasé par le feu aujourd'hui. Pertes \$750,000.

L'aérostation en Amérique

New-York, 22.— Le président du Conseil National des Clubs aéronautiques d'Amérique vient de recevoir aujourd'hui par message télégraphique, une demande de la part de Deutscher Luftschiefer Verband afin de prendre part à la course pour la coupe internationale des aéronautes, gagnée l'an dernier par MM. Hawley et Post qui atterrirent au Saguenay.

Le pont de Québec

Ottawa, 22.— On croit que le contrat pour le pont de Québec sera accordé prochainement. La Commission du Pont a recommandé la soumission de la St. Lawrence Bridge Co., et il semble que cette compagnie va obtenir le contrat.

Un sénat dur à la détente

Washington, 22.— Le Sénat n'a pas ratifié le traité de commerce avec le Japon, qui reviendra demain. Le Japon voudrait une réponse avant le 17 juillet, sans quoi il pourrait résulter une rupture entre les deux pays.

La première capture du Rainbow

Ottawa, 22.— Le département des affaires navales a reçu un message, annonçant que le Rainbow a capturé, non loin du Cap Scott, et pêchant en dedans de la limite des trois milles, le steamer Edrie, de Seattle, et qu'il ramène à Esquimault, ce vaisseau américain.

Au conseil de la Chambre de Commerce

La question de chantiers maritimes à Québec. — Belle conférence en perspective. — Election des membres des bureaux d'examineurs et des comités permanents.

Le Conseil de la Chambre de Commerce a tenu son assemblée mensuelle hier, sous la présidence de M. G. A. Vandy.

Étaient présents : MM. Jos. Picard, A. E. Scott, Montefiore Joseph, J. G. Scott, R. Larue, J. B. Morisset, F. X. O. Pouliot, A. N. Drolet et T. Levasseur, secrétaire.

Après la lecture de plusieurs lettres assez importantes, le Conseil a appris que M. Beardmore, de la maison Wm. Beardmore & Co., de Glasgow, Écosse, grand constructeur de navire, était à Montréal. Le conseil a décidé d'aviser Son Honneur le maire, de télégraphier immédiatement à son représentant à Montréal, M. Hugh Russell, pour lui demander de vouloir bien inviter M. Beardmore, au nom du Conseil de ville et de la Chambre de Commerce, à venir à Québec, afin de faire des propositions pour l'établissement de chantiers maritimes à Québec ou dans un endroit voisin de notre ville et susceptible d'y être annexé dans un avenir prochain.

Dès hier, Son Honneur le maire est rendu au désir du Conseil de la Chambre de Commerce. On a tout lieu de croire que M. Beardmore acceptera l'invitation.

Le président fait rapport aux membres du Conseil que M. le juge Wallich, consul-général des États-Unis à Québec a bien voulu consentir à donner une conférence aux membres de la Chambre de Commerce, à son assemblée du mois d'avril, sur le commerce de Québec passé et présent.

On a ensuite procédé comme suit à la nomination des bureaux d'examineurs. Ces bureaux sont organisés pour faire subir à ceux qui aspirent à la position d'inspecteur un examen afin de connaître leur capacité.

Boeuf et lard :— Gaspard Lemoine, George Tanguay, R. F. Cream, Jean Drolet, A. N. Drolet.

Beurre et fromage :— MM. Victor Châteauneuf, Geo. Tanguay, Chs. Noreau, Nap. Drouin, P. Côté, E. Picher.

Poisson et Huiles de Poissons :— MM. G. Lemoine, J. N. Beaumont, Geo. Tanguay, J. B. E. Letellier, E. E. B. Rattray.

Farine et Grain :— MM. G. Lemoine, R. F. Cream, D. E. Drolet, Cyr. Kirouac, A. N. Drolet.

Cuir :— MM. J. S. Langlois, J. A. Scott, J. Ritchie, W. A. Marsh, Naz. Fortier.

Peaux Vertes :— MM. Naz. Fortier, J. O. Turgeon, Jean Drolet, J. A. Cloutier, A. Pion.

Pétroles :— L'hon. Richard Turner, MM. J. B. E. Letellier, John Laird, P. J. Bazin.

Bureau du Maître du Port :— MM. Septimus Barrow, Wm. M. MacPherson, J. S. Thom, P. Gunn, Jules Hone.

Le Conseil a également fait la nomination des membres des comités permanents. Ces comités auront à faire au Conseil des rapports réguliers facilitant le travail à ce dernier.

Banques :— MM. R. Audette, président; P. B. Dumoulin, F. J. Cockburn, R. L. Ellis, B. B. Stevenson, H. N. Boire, W. G. Wilson, A. L. Hamilton, G. H. Balfour, A. N. Lyster, L. C. Marcoux.

Fabriques de chaussures :— MM. Wm. A. Marsh, président; J. Ritchie, Amos Campbell, J. S. Langlois, James Muir, jur., O. Goulet et O. Feuillaut.

Entrepreneurs :— MM. J. H. Giguac, président; Geo. E. Tanguay, Frs. Parent, René P. Lemay, Louis Boivin, P. Lamonde, E. T. Nesbitt, L. H. Peters.

Nouveautés :— MM. F. X. O. Pouliot, président; L'hon. E. B. Garneau; MM. E. L'Heureux, Cyr. Fygar, Roger LaRue, Jos. Amyot, O. E. Gauvreau.

Poisson et Huiles de Poisson :— MM. George Tanguay, président; G. Lemoine, J. N. Beaumont, J. B. E. Letellier, E. E. B. Rattray.

Farine et Grains :— Major Ths S. Hethrington, président; MM. D. E. Drolet, Cyr. Kirouac, John Glass, G. Lemoine, Geo. Carrier, A. N. Drolet, R. C. Muir.

Éric :— M. J. G. Sott, président; L'hon. E. B. Garneau, MM. O. W. Béland, Victor Châteauneuf, L'hon. Richard Turner, MM. Wm. Price, R. H. Wade, R. Audette, Wm. Shaw, L. Aug. Carrier, R. H. Smith, F. Gunn, Jules Hone, Alexandre Hardy.

Épicerie :— Montefiore Joseph, MM. J. B. E. Letellier, C.

LA LOI DE LA DEFENSE NAVALE

CONFERENCE

Par M. ARTHUR LACHANCE, député de Québec-Centre

Vendredi Soir le 24 février courant

A L'AUDITORIUM

SOUS LES AUSPICES DU

CLUB LIBERAL DE QUEBEC-CENTRE et du CLUB DES JEUNES LIBERAUX.

Tous les électeurs de Québec-Centre sont spécialement invités à aller entendre leur député discuter la question de la marine canadienne.

A. Langlois, P. J. Bazin, A. Grenier, Joseph Ledroit, Jos. Winfield, Nap. Drouin, Elz. Turcotte, et M. J. Pettigrow.

Ferronneries :— MM. W. H. Wiggs, président; Victor Lemoine, E. G. Scott, Chevalier J. E. Martineau, Wm. Shaw, Herman Young, Jos. Samson.

Cuir et peaux vertes :— MM. Naz. Fortier, président; J. O. Turgeon, J. Ritchie, Jean Drolet, J. A. Cloutier, J. A. Scott, Arthur J. Richard.

Manufactures :—Major Ths S. Hethrington, président; MM. Geo. E. Amyot, J. H. Giguac, O. Chalifour, John Glass, M. A. Marsh, J. Picard, J. H. Holt, L. A. Moisan.

Commerce maritime :— MM. Wm. Price, président; E. C. Fry, J. S. Thom, W. M. MacPherson, Arthur Ahern, A. J. Bouchard, Jules Hones, L. C. Webster, S. Barrow.

Bois carré et bois de construction :— MM. William Power, président; J. Auger, William Price, E. H. Wade, H. M. Price, W. M. Doherty, B. A. Scott.

Comité du Travail :— MM. Geo. E. Amyot, président; Wm. Power, Major Ths S. Hethrington, Geo. Tanguay, P. J. Bazin, O. W. Béland, A. B. Dupuis.

Industries Nouvelles :— MM. Wm. A. Marsh, président; G. W. Béland, Ths. S. Hethrington, Geo. E. Amyot, Jos. Picard, L. A. Moisan, W. H. Wiggs, Jos. Côté, A. B. Dupuis, J. G. Sest.

Hautes Etudes Commerciales :— MM. J. B. Morissette, président; L'hon. Richard Turner, N. J. E. Livernois, O. W. Béland, P. B. Dumoulin, L. A. Moisan, P. J. Paradis, Jos. Picard.

Comité pour surveiller la législation :— MM. Jos. Picard, président; Victor Lemoine, P. J. Paradis, W. H. Wiggs, O. W. Béland, et Wm. A. Marsh.

La Traverse :—Major Ths S. Hethrington, président; MM. P. J. Bazin, Victor Lemoine, Roger LaRue, P. J. Paradis, W. H. Wiggs, Jos. Picard, F. X. O. Pouliot, Jos. Côté.

Le Conseil a cause du manque de temps, s'est vu forcé à renvoyer à sa prochaine séance le rapport de la Canadian Fire Underwriters Association au sujet de notre service d'eau.

Ouverture du I^{er} congrès

Des Services Sanitaires

Québec avait été choisi l'année dernière comme lieu de réunion par les médecins des Services Sanitaires de la province. Ce congrès s'est ouvert hier après-midi au milieu de la plus grande animation, sous la présidence de l'hon. Dr. Pelletier, orateur de l'Assemblée Législative.

Un grand nombre de médecins sont venus de toutes les parties de la province pour assister à cette convention annuelle, l'une des plus importantes du monde médical.

M. le Dr A. Vallée donne la lecture du procès-verbal de la dernière convention et fait quelques remarques au sujet du comité local d'organisation.

M. le Dr Beaudry, de Montréal, inspecteur en chef du conseil d'Hygiène de la province de Québec, est le premier conférencier.

Il lit un travail très documenté sur la variole dans la province de Québec. Il fait remarquer que depuis 11 ans, il a suivi avec atten-

tion cette maladie qui sévit quelquefois à l'état épidémique sans être dangereuse. On semble ne pas y faire grand cas, ici, et les malades comme bien des médecins ne connaissent pas souvent cette maladie. Il recommande, comme remède, une vaccination plus générale, plus d'inspecteurs d'hygiène et surtout une plus stricte observation de la loi.

M. le Dr A. Bernier, de Montréal, donne ensuite une très forte étude sur les maladies contagieuses et le Dr J. A. Hutchison, de Westmount le suit en prononçant une conférence très documentée sur le danger des maladies vénériennes au point de vue de la santé publique.

Le Dr A. Lavoie, de Silbery, est le quatrième conférencier. Il s'applique à démontrer que la vaccination est absolument obligatoire dans les écoles.

Le Dr McCready lit un excellent travail préparé par le Dr J. J. McCarty.

Un comité spécial est ensuite formé pour étudier les déficiences qu'offrent les tuyaux d'égoût au point de vue sanitaire. Ce comité sera composé de MM. les Drs Ctellier, Elz. Pelletier, Lussier, et MM. Janet et Meadows.

Les médecins présents hier, après-midi étaient l'hon. Dr Pelletier, orateur de l'Assemblée Législative, sec. Dr Vallée, Dr Picard, Fraser, Rivière du Loup, M. Meadows, M. McCready, Montréal; Dr Bleut, Granby; Dr Hutchison, M. W. Wren, Westmount; Dr Deschêne, St-Pascal; Dr Bernier, Dr Beaudry, Dr Lachapelle, Dr E. Laberge, Dr Rouleau, Montréal; Dr Catellier, Dr R. Fortier, Dr A. Jobin, Dr R. Paquin, Dr Adj. Savard, Dr A. Simard, Dr E. Nadeau, Dr Delaney, Québec; M. Lemay, président du bureau de santé, Maisonneuve; Dr Thibaudau, Montcalville; M. Poulin, Beauceville; Dr Paquin, Portneuf; Dr J. O. Ledoux, Sherbrooke; M. O. Lemay, St-Maurice; A. McDonald, Whitton, Co. Compton; Dr Lavoie, Silbery; Dr J. A. Paré, Pointe aux Trembles, Co. Laval; Dr Bourgeois, Trois-Rivières.

SEANCE DU SOIR

Hier soir, un grand nombre de nos dames québécoises rehaussaient par leur présence la solennité de la séance.

L'hon. M. Pelletier présente, au milieu des applaudissements, Son Honneur le maire Drouin qui prononce le discours suivant :

Discours du maire

Monsieur le Président, Messieurs, C'est toujours un devoir agréable pour le maire de Québec de souhaiter la bienvenue aux visiteurs distingués qui honorent de leur présence la cité de Champlain.

C'est un plus grand honneur encore pour elle lorsque ces visiteurs ont choisi notre ville comme lieu de réunion de sociétés ou de conventions importantes comme celle qui s'ouvre ici ce soir.

Soyez donc les bienvenus, messieurs dans cette ville historique dont le nom est fameux dans les annales du monde par ses origines et son passé dramatiques, et qui s'honore en plus de ses traditions d'hospitalité large envers tous ceux qui viennent dans ses murs y faire valoir de grandes causes et de nobles efforts.

Vous vous proposez, messieurs, de délibérer ensemble sur un sujet humanitaire et patriotique de la plus haute importance : la santé publique.

Dans un pays jeune qui se développe rapidement et qui ouvre des champs immenses à l'activité

et à l'entreprise de l'homme, il importe, avant tout, que ceux qui l'habitent jouissent d'une santé florissante, protégés contre la maladie, ayant la perspective de longues années de vie; enfin, un esprit sain dans un corps robuste, capable de donner la plus grande somme possible de travail et d'énergie.

Le siècle qui vient de finir sera glorifié dans l'histoire pour l'oeuvre bienfaisante qu'il a accomplie et que j'oserai appeler l'assainissement de la vie humaine. Les merveilleuses découvertes de la science ont produit de prodigieux résultats, elles ont diminué le chiffre de la mortalité—surtout chez les enfants—elles ont augmenté la durée moyenne de la vie chez les adultes, perfectionné les moyens de combattre la souffrance, les maladies héréditaires, la contagion et l'épidémie. Elles ont organisé la lutte contre tout ce qui est l'ennemi de la santé et de la vie.

Et cette convention des Services Sanitaires de la province de Québec est un témoin vivant et parlant du succès qui a couronné le travail de ceux que je n'hésite pas à proclamer comme les bienfaiteurs de l'humanité.

L'association pour le travail dans toutes les branches de l'activité a accompli de nos jours de grandes choses.

(Suite à la 4^e page)

AU PALAIS ROYAL

N'oubliez pas que c'est aujourd'hui que ce jeu La Petite Souris comédie en un acte par M. Wilfrid Villeraie et Mde J. R. Tremblay. Chansons illustrées, nouvelles.

Chansons; et monologues comiques par M. Wilfrid Villeraie. Toutes les vues sont expiquées par un habile conférencier, M. A. Nazbert.

En foule aujourd'hui voir LA PETITE SOURIS au PALAIS ROYAL. Jeudi en matinée cadeau aux dames et aux enfants. Venez en foule.

Changement de vues tous les jours les jours cette semaine. EN FOULE AU PALAIS ROYAL.

Grande Excursion ST - RAYMOND

— VIA — QUEBEC & LAC ST-JEAN

Ottmanche, le 26 Février 1911

Le train spécial quittera la gare de la rue St-André à 9.15 hrs a. m. Arrêt à Lorette, Valcartier, et Ste-Catherine. Au retour le train spécial quittera St-Raymond à 9 hrs p. m.

Les billets sont bons pour revenir par les trains du lundi. Plusieurs clubs de raquettes, ainsi que la fanfare Lambillotte accompagneront l'excursion.

PRIX DES BILLETS : Adultes - - - 80 c. Enfants - - - 40 c.

Billets en vente à la gare le matin de l'excursion.

DECES

DEGUISE.—A Ville-Montcalm, le 20 février 1911, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Charles Deguise, avocat, C. R., époux de Mue Mathilde Déry.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 du courant, à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, coin des rues St-Cyrille et Avenue des Erables, à 8.40 heures, pour l'église de Villa-Maurice et de là au cimetière B-Annot.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les PREVOYANTS DU CANADA Assurance FOND DE PENSION

ETAT DES AFFAIRES AU 31 DECEMBRE 1910

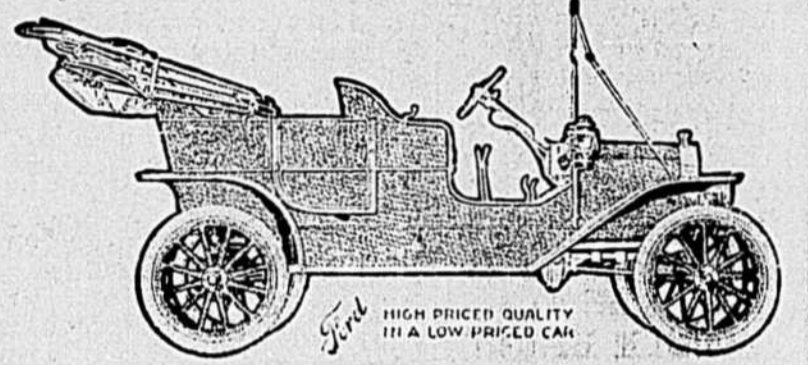
Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include Sections établies dans la Province (148), Nombre de sociétaires (8,540), Nombre des parts de pension (19,269), Total de l'actif au 31 novembre 1910 (\$76,217.94).

ANTONI LESAGE, Gérant-général.

BUREAU-CHEF :— 139, rue St-Pierre, QUEBEC

Agents généraux pour Québec : Théo. Leclerc, 240 rue St-Joseph S. Côté, 98 rue St-Michel. Bureau de Montréal : Chambre 22, Edifice "La Patrie".

J. ROUILLEARD, gérant.



On trouvera à mon magasin tous les accessoires nécessaires à la réparation de toutes sortes d'automobiles, McLaughlin, Ford et autres. Mon atelier de réparation est au complet. Je me suis assuré le service d'experts dans la réparation de ces machines.

JOS. DeVARENNES

Tél. 2058. 270 rue St-Joseph.

Automobiles, bicycles, poêles à gazoline.

J. O. MASSICOTTE, MANUFACTURIER DE BIJOUTERIES GROS ET DETAIL

Vu mon prochain déménagement aux Nos 7 et 9 rue St-Joseph, 30 et 40 p. c. de réduction sera accordée sur tout achat.

AUSSI en main Show-cases et vitraux à 50 p. c. de réduction.

355, ST-PAUL. Consultez mes vitrines et voyez mes prix.

Au Magasin Central

NOTRE GRANDE VENTE DE FEVRIER REPRENDR A avec plus de vigueur que jamais. LUNDI, le 20 Février 1911, Notre Vente de Broderies a obtenu un si grand succès que nous n'avons rien négligé pour assurer au public pour notre grande vente de Lundi un service satisfaisant et des réductions immenses.

Centres de tables, dessus de bureau, et dessus d'oreillers, valeur 40c pour 29c. Valeur 65c pour 42c. Valeur 75c pour 49c.

Jupes en drap noires et bleu-marine, avec jolies garnitures, valeur \$6.00 pour \$2.24. Cinquante douzaines de cache-corsets garnis en dentelle. Déjà réduits à 80c. Spéciale pour notre vente 48c.

Shirting fin pour lingerie, valeur 18c pour 12c. Lawn blanc carreaux et barré pour tabliers, valeur 12c pour 8c. Frappé blanc, valeur 20c pour 14c.

Toile carreaux et à rouleaux, valeur 8c pour 5c. Valeur 10c pour 6c. Valeur 15c pour 9c. Lawn blanc valeur 12c pour 8c. Valeur 18c pour 12c. Serviettes, valeur 18c pour 10c.

Couvre-pieds blancs et de couleurs pour grands lits, valeur \$1.25 pour 89c. Valeur \$1.50 pour \$1.14. Kimonos pour dames, valeur \$2.00 pour 98c. Jupons satin noir, valeur \$1.40 pour 74c. Un lot d'étoffes à robes et costumes, valeur 60c pour 38c.

Sur tout notre stock d'étoffes à robes et à costumes nous accordons un escompte spécial de 25 p. c. Un lot de lingerie, comprenant jupons, cache-corsets, chemises et pantalons, valeur \$1.40 pour 74c.

FLANELLETTE DE FANTASIE. Valeur 12c pour 8c. " 18c " 13c. Matinées de flanellette de couleur, valeur \$1.25 pour 54c. Toile du pays largeur 36 pes spécial 22c. Toile à nappe blanche, valeur 60c pour 37c. Toile damassée double largeur, valeur 50c pour 16c. Toile damassée, simple largeur, valeur 28c pour 9c. Toile à boucher 40 pes. large, valeur 30c pour 22c.

POUR MESSIEURS. Bas noirs et de couleurs valeur 65c pour 39c.

SPECIAL. La balance de nos broderies que nous avons vendues cette semaine à grande réduction. Nous donnerons un escompte spécial de 10 p. c. sur les réductions déjà faites. Profitez de cette occasion.

AU MACASIN CENTRAL

J. P. Paré

172-176 rue St-Jean